

Sur les chemins de l'agroécologie

Entre savoir-faire & expérimentation





Des Parcours, Des Choix, Des Hésitations ...

SOMMAIRE

Acteurs et territoire	4-5
Polyculture élevage - Rémi RIEUF	6-7
GIEE - Polyculture élevage - Gauthier DAVID	8
Prairies et milieux humides - Sébastien COMPAGNAT & Adrien GRIFFET	9
Maraîcher diversifié - Clément KRAUS	10-11
Éleveurs Vétérinaires Environnement - Nicolas CHOMET, Pascal LACROIX & Olivier NOIRETERRE ..	12-13
Éleveur - Sébastien FAYARD	14-15
Collectif La roue libre - Laurine MISCOPEIN SALER & Florent OTTENWELTER	16-17
Ferme agro-écologique de Layat - Nathalie CERCLÉ & Stéphane SABOT	18-19
Magasin de producteurs - La Supérette Paysanne	20-21
Conserverie Podarno - Arnaud FOURNIER & Tristan DEAT	22-23
Projet Alimentaire Territorial - Julie CIPÏÈRE	24-25
Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural - Corinne MELLET	25
Contrat territorial des affluents de l'Allier - Éleveur - Nicolas BONHOUR	26-27
Écopaturage - E.N.S - Pierre AUDEBERT & Eric DEVERNOIS	28-29
Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier - Daniel MAYERAU	30
Syndicat mixte des Monts de la Madeleine - Armelle SICART-BONNEFOY & Janely REJONY ...	31
Ferme équine - Jérôme VILLARS	32-33
Activités de Pleine Nature - Christophe AUCLAIR	34-35
Mission Haies - Pierre BORDAGE & Laurence VIALARD	35
Apiculture - Jean-Noël TIMAL	36-37
Symbiose Allier - Guillaume CELLIER	37
Allier Bio - Fabrice THÉVENOUX	38
Glossaire	39

Pourquoi mettre en avant l'agroécologie et ses enjeux pour notre territoire ? Si 19% des émissions de gaz à effet de serre (GES) de notre territoire proviennent du secteur agricole, 30 % du stockage de carbone sont liés à l'agriculture, principalement grâce aux prairies permanentes, aux zones humides et aux haies. Avec l'objectif de diviser par deux le bilan carbone de l'agglomération de Vichy à l'horizon 2050, l'agriculture est donc un levier important. Grâce au projet alimentaire territorial mis en œuvre depuis 2018, producteurs et consommateurs sont invités à agir en faveur d'une alimentation locale, saine et de qualité. Mais concrètement, comment cela se traduit-il du champ à l'assiette ? Quelle serait donc cette boucle vertueuse, faisant du consommateur un levier et du producteur une réponse, face aux attentes sociétales ?

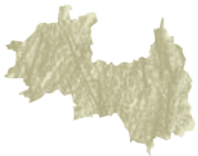
L'agroécologie s'intéresse à l'agriculture dans son environnement naturel. En la pratiquant, l'agriculteur s'appuie sur les services rendus par la nature. Dès les années 1920, des agronomes s'y intéressent pour lutter contre les ravageurs. Avec les progrès scientifiques, ces services sont aujourd'hui reconnus : maintien d'un sol vivant par le couvert végétal et la matière organique,

lutte contre l'érosion et effet coupe-vent de la haie, rétention d'eau et ombrage des arbres intraparcéllaires. Ces exemples s'inscrivent dans un ensemble : l'agroécosystème d'une ferme. A cela s'ajoute les aménités qu'offrent le paysage et un patrimoine agricole auquel l'être humain reste sensible. En y regardant de plus près, ces paysages façonnés ont des choses à raconter sur notre façon de produire et de nous alimenter. La boucle est bouclée : on est dans l'agroécologie. Au XXe siècle, elle se développe entre savoir-faire paysans et sciences agronomiques et de l'écologie, et revient en force ces dernières années, en apportant des réponses au changement climatique et à l'adaptation des pratiques agricoles.

Dans ce livret, vous trouverez des exemples de pratiques qui s'inscrivent, à la fois dans le savoir-faire paysan, qui expérimente et prend des risques, et dans l'échange collectif et le soutien face à l'accélération de ces changements.

Cette présentation ne se veut ni exhaustive, ni la représentation d'une évolution de l'agriculture du bassin de Vichy. Elle raconte des parcours, des choix, des hésitations. En somme, des chemins vers l'agroécologie !

Tous nos remerciements à l'ensemble des acteurs-trices qui nous ont reçus, à celles et ceux qui ont accepté d'apparaître dans ce livret. Également, aux deux organismes professionnels Allier Bio (Fabrice Thévenoux) et Symbiose Allier (Guillaume Cellier), qui ont relu et pris le temps de répondre lorsque nous avons sollicité leur expertise. Enfin, merci à la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes pour son soutien financier dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Vichy Communauté.



Acteurs & Territoire

Lectrices, lecteurs, un glossaire est à votre disposition en page 39.

EXPLOITATIONS AGRICOLES

- 1 | Rémi **RIEUF** p. 6-7
- 2 | Gauthier **DAVID** p. 8
- 3 | Sébastien **COMPAGNAT** p. 9
- 4 | Adrien **GRIFFET** p. 9
- 5 | Clément **KRAUS** p. 10-11
- 6 | Nicolas **CHOMET** p. 12-13
- 7 | Pascal **LACROIX** p. 12-13
- 8 | Olivier **NOIRETERRE** p. 12-13
- 9 | Sébastien **FAYARD** p. 14-15
- 10 | Laurine **MISCOPEIN SALER** p. 16-17
Florent **OTTENWELTER**
- 11 | Nathalie **CERCLÉ** p. 18-19
Stéphane **SABOT**
- 12 | Nicolas **BONHOUR** p. 26-27
- 13 | Pierre **AUDEBERT** p. 28-29
- 14 | Eric **DEVERNOIS** p. 28-29
- 15 | Jérôme **VILLARS** p. 32-33
- 16 | Jean-Noël **TIMAL** p. 36-37

GIEE

- 17 | Thibault **DAVID**
- 18 | Nicolas **DEBOUT**
- 19 | Vincent **MATICHARD**
- 20 | Florent **JASSERAND**
- 21 | Mathieu **CHEVALIER**

*Déjà cités en exploitations agricoles :
Gauthier DAVID (2) Nicolas CHOMET (6)*

Supérette Paysanne

- 23 | Joris **AUGER**
Héloïse **GIRAUDET**
- 24 | Caroline **DESCHAMPS**
- 25 | Vincent **DREYER**
- 26 | Julien **HURAND**
- 27 | Stéphane **LEONARD**
- 28 | Guillaume **LOTTIN**

*Déjà cités en exploitations agricoles :
Sébastien FAYARD (9)*

TRANSFORMATION-COMMERCIALISATION

- 1 | **AMAPs** agglomération de Vichy
- 2 | **Au cœur du bon** Cusset (boutique à la ferme)
- 3 | **Epicier producteurs locaux** Nizerolles
- 4 | **La coopé de Laprugne** Laprugne
- 5 | **Locavors** agglomération de Vichy
- 6 | **Maison vallée du Sichon** Ferrières-Sur-Sichon
- 7 | **Moulins Gribory** Châtelus
- 8 | **Panier de Gaspard** Busset
- 9 | **Podarno** Cusset p. 22-23
- 10 | **Supérette paysanne** Vichy p. 20-21

ORGANISMES (HORS CARTE)

- Vichy Communauté** Vichy
- Symbiose Allier** Saint-Pourçain-Sur-Sioule p. 37
- Syndicat mixte des Monts de la Madeleine** Saint-Just-En-Chevalet p. 31
- Mission Haies** Lempdes p. 35
- FRAB** Aubière
- LPO AuRA** Clermont-Ferrand
- Allier bio** Cusset p. 38
- CIVAM Auvergne** Lempdes p. 25
- CEN Allier** Châtel-De-Neuvre p. 30



POLYCLTURE ÉLEVAGE - Rémi RIEUF

LA PERCEPTION DE L'ENJEU

Quelle peut être la motivation pour changer ses pratiques ? Rémi Rieuf : « Aujourd'hui, dans l'Allier, c'est le coût des intrants qui pousse le plus souvent à évoluer dans ses pratiques. L'agriculture dans le département c'est un entre-deux entre grands et petits céréaliculteurs ; donc le changement de pratiques doit s'adapter à ce modèle d'exploitation existant. Il doit aider à maintenir les exploitations tout en luttant contre

l'érosion du nombre d'agriculteurs ». Pour Rémi, c'est remettre en cause globalement son système d'exploitation et surtout rechercher davantage d'autonomie : « Pour se lancer dans le renouveau, il ne faut pas être trop près de la retraite. Un cycle de changements, c'est au moins 10 ans. La formation initiale (scolaire) n'est pas à la hauteur des ambitions mais la culture familiale pèse parfois, même en ayant un diplôme... A contrario, les formations professionnelles se sont adaptées

et proposent un véritable accompagnement. De plus dans l'Allier, il existe encore un nombre exceptionnel de CUMA gérées localement. Ce sont des lieux d'entraide et d'échanges très positifs. »

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

AGROFORESTERIE

Rémi est installé à Cusset en EARL : 195 ha dont 120 ha de prairie permanente, 40 ha de prairie temporaire et 35 ha de culture - 200 bovins

(âgés de 1 à 3 ans) - 450 brebis (6 à 700 agneaux par an) - 23 800 poules pondeuses. A l'hiver 2021-2022, avec l'accompagnement de la mission Haies et aidé de bénévoles, Rémi plante un linéaire de plus de 500 m de haie. Les essences sont choisies à l'identique des espèces déjà présentes dans le périmètre de la ferme. Rémi plante dans l'objectif d'améliorer le confort animal : ombrage et coupe-vent. Il espère aussi contribuer aux corridors





écologiques, notamment pour le petit gibier (perdrix, bécasses, lièvres, etc). Actuellement, la haie atteint 1,50 m de hauteur et commence de s'épaissir. Lors de son contrôle au printemps 2024, la mission Haies constate 98% de réussite. Les plants étant de petite taille (15 cm) et le paillage en laine de mouton se révélant un échec, Rémi a fourni davantage de travail que prévu, les deux premières années : désherbage et débroussaillage manuel, 2 à 3 fois par an. Mais depuis le printemps 2025, une simple coupe d'herbe, de part et d'autre de la haie, suffit. « Avec l'épaisseur du couvert, je vois revenir les lièvres. Et beaucoup d'oiseaux... ».

Arbres intraparcellaires

310 arbres ont été plantés sur 9 ha de prairies, en suivant les couloirs du pâturage tournant dynamique. Rémi a protégé par des clôtures (à hauteur de bovin), mais il s'est moins méfié des chevreuils la première année... qui se sont appliqués à brouter chaque bourgeon terminal. Ces arbres, d'âges variés, seront progressivement coupés, destinés au bois d'œuvre dans 30 ou 40 ans.

GIEE « Résilience de fermes en polyculture-élevage face au changement climatique - fertilité des sols et matière organique »

Ayant participé au groupe d'éleveurs lors d'une première expérience de pâturage tournant

dynamique entre 2017 et 2022 : GIEE *Patoudyapa*, Rémi a rejoint le collectif des 13 agriculteurs en polyculture-élevage (dont 5 en agriculture biologique), dans l'objectif d'un nouveau GIEE. Ce collectif souhaite mieux comprendre les fonctionnalités du sol vivant pour améliorer la matière organique. (Cf. *GIEE Polyculture-élevage* - Gauthier DAVID p 8)

DIVERSIFICATION ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Rémi s'intéresse à l'agrivoltaïsme, il souhaite améliorer les conditions de pâturage et le confort animal, par l'ombrage et l'abri fournis par les panneaux. Il projette un engraissement bovin et ovin en pâturage mixte tournant dynamique. Les 2 espèces animales broutent de manière complémentaire, ce qui améliore la qualité de l'herbe. Rémi produit également des œufs (poules pondeuses de plein-air). Au projet bovin-ovin, viendrait s'ajouter celui de volières sous tables photovoltaïques avec le même objectif de confort animal.



GIEE - POLYCLTURE ÉLEVAGE - Gauthier DAVID

LA PERCEPTION DE L'ENJEU

Gauthier David est installé en polyculture-élevage au lieu-dit Peu long à Châtel-Montagne en entreprise individuelle : 135 ha dont 95 ha de prairie permanente, 4 ha de prairie temporaire, 36 ha de culture - 90 bovins allaitants - 9 000 poules pondeuses.

Il a expérimenté le pâturage tournant dynamique en GIEE *Patoudyapa* (2017-2022) avec 4 autres éleveurs (bovin-ovin). « C'est *La vache heureuse* qui nous a formés, techniquement cela répondait totalement à nos préoccupations. C'est un organisme basé en Normandie et spécialisé en agroécologie ». En 2021, il est lauréat régional du concours des pratiques agroécologiques en Montagne Bourbonnaise, catégorie *prairies et parcours*. « Depuis peu, des domaines beaucerons retournent à l'herbage. C'est positif pour l'engraissement et pour l'amendement de la prairie. À quand un label *Troupeau à l'herbage* ? » glisse Gauthier.

Il a également réalisé un *diagnostic Carbone* pour réduire l'impact de son élevage (outil *CAP'ZER*). « C'est à la fois nécessaire pour mieux connaître l'impact mais plutôt adapté aux céréaliers qui partent de loin..., moins aux éleveurs de l'Allier [la marge de progression est plus faible, ndlr]. »

Le GIEE reste un bon levier pour lui et à l'issue de la première expérience, il décide de poursuivre avec un nouveau collectif pour améliorer la fertilité des sols.

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

VERS UN GIEE

« Résilience de fermes en polyculture-élevage face au changement climatique, grâce à une meilleure fertilité des sols en améliorant la matière organique »

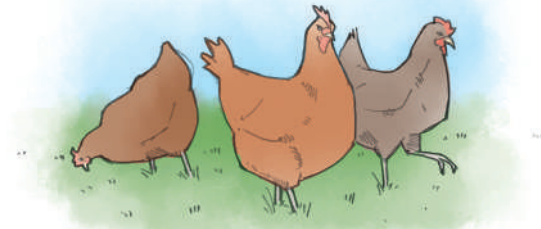
Un groupe de 13 agriculteurs en polyculture-élevage, dont les 2/5e sont labellisés AB, est animé par Allier Bio. Il voudrait obtenir sa reconnaissance en GIEE. L'ensemble représente 2000 ha dont deux grandes fermes, 80 à 90 % d'élevage et 10 à 20 % de grandes cultures. Allier Bio organise des visites de fermes pour pouvoir rencontrer d'autres collectifs et partager les expériences, si possible avec des contextes pédoclimatiques semblables. Le collectif s'interroge sur la limitation du travail du sol et le maintien d'une couverture végétale. Les agriculteurs biologiques semblent réticents à abandonner le labour, utile pour enterrer les graines d'adventices. Sans labour, il est difficile de maîtriser les rotations pour nettoyer les sols. En agriculture biologique et de conservation,

Gauthier a en tête *Les décompactés de l'ABC* et leurs expérimentations depuis quelques années, avec l'aide de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. Faut-il s'en inspirer ?

D'autres questions se posent : couverts végétaux et modes de destruction ? Limitation des intrants d'origine chimique (engrais azotés principalement) ? En élevage, pratiquer l'inter-cultures (hiver) à pâturer ? Augmenter le rendement de la ferme (de 0.8 à 1.2 UGB) ? Autant d'enjeux de formations à la clé (3 à 4 par an !) et d'accompagnement d'experts. « Faire venir dans l'Allier un agronome spécialisé en polyculture-élevage qui connaisse les deux : fertilité des sols et assemblage cultures-élevage, s'avère moins évident qu'on ne le pense » souligne Fabrice Thévenoux responsable d'Allier Bio.

MAÎTRISER SES EFFLUENTS

Pour mieux valoriser des effluents d'élevage (fumiers, lisiers), il faut pouvoir maîtriser les modes de traitement qui augmentent les activités bactériologiques. C'est aussi une question de conservation (durée, compost, tassement, bâchage...). Cet apprentissage nécessite de multiplier les analyses de sol et de fumier et d'appréhender les résultats, tout en étant capable de suivre un protocole scientifique pour être exploitable sur la ferme et reproductible.



Poules pondeuses en plein air



Prairies & Milieux Humides - Sébastien COMPAGNAT & Adrien GRIFFET

MESURE AGRO-ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE (MHU2)

Enjeux : sources de pollutions ponctuelles ou diffuses - fermeture du milieu et assèchement, espèces ligneuses refusées par le bétail tels ronces, genêts, rejets de saules, aulnes (et foin non consommé).

Objectif : améliorer les pratiques afin de préserver la qualité de l'eau et les habitats humides.

Cahier des charges : se former dans les 2 ans - tenir à jour le plan de pâturage... - respecter un taux de chargement à la parcelle maximal (annuel : 1,4 UGB/ha et instantané en hiver 0,2 UGB/ha) - aucun travail superficiel du sol - aucun fertilisant azoté minéral et organique (hors pâturage), ni potassium, ni phosphore - pas de magnésium et de chaux - aucun produit phytosanitaire - fauche, enrubannage, ensilage et broyage autorisés du 20 juin au 30 novembre.

Florie-Laure, chargée de mission Milieux aquatiques pour Vichy Communauté met en avant cette coopération territoriale : « En s'engageant dans les campagnes de MAEC, les agriculteurs contribuent à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité aux côtés de la collectivité ».

EN MOYENNE MONTAGNE

GAEC DE GAYERE

Sébastien Compagnat est installé à Nizerolles : 182 ha dont 151 ha de prairie permanente, 15 ha

de prairie temporaire, 36 ha de culture - bovins allaitants et porcs charcutiers. Les MAEC s'appliquent aussi sur des terres au Mayet-de-Montagne.

- Bassin versant du Jolan : état médiocre - site Natura 2000. - pluviométrie : 800 mm - alt : 500 mètres - sol granitique avec fort pouvoir filtrant

- Parcellaire avec écoulements d'eau dans le Jolan - 14 ha de zone humide qui stocke l'eau et abrite des espèces protégées - 2 mares - présence d'espèces piscicoles à intérêt majeur (chabot, truite)

- Nombreuses infrastructures agroécologiques (haies, arbres, arbustes...) et cours d'eau

1 - Ripisylve : elle freine l'érosion, stabilise la berge, stocke et épure l'eau. 30 m linéaires suffisent à capter les excédents azotés de parcelles adjacentes. En bon état mais vieillissante par endroit, la ripisylve nécessite une coupe sélective avec recépage des Aulnes. Elle sera plus fournie et bien diversifiée ; en clôturant, on évitera le piétinement des berges par les vaches.

2 - Prairie permanente : difficilement mécanisable du fait de son caractère humide, cette prairie à faible valeur agronomique est uniquement pâturée et très peu fertilisée. Pour empêcher la fermeture de la zone humide, la fauche et le broyage complètent le

pâturage. Seulement en période sèche et si le sol supporte la mécanisation.

EN PLAIN

GAEC DU CHAMPILLON

Adrien Griffet est installé à Vendat : 521 ha dont 343 ha de culture, 2 ha de prairie temporaire - 30 vaches allaitantes. Les MAEC s'appliquent aussi sur des terres à Saint-Rémy-en-Rollat.

- Bassin versant du Béron et du Servagnon : ce dernier mauvais état - pluviométrie : 750 mm - alt : 300 mètres - sol sédimentaire (argile, marne) à forte valeur agronomique

- Parcellaire avec écoulements d'eau dans le Servagnon - source à proximité immédiate alimentant 3 ruisseaux qui se rejoignent pour créer le lit principal du Servagnon - 2 zones humides : une en fond de vallon aux pentes importantes et l'autre alimentant une petite mare, en très bon état

- Haies, arbres isolés, bosquets et alignements d'arbres au niveau des prairies

1 - Prairie permanente : pour préserver les milieux humides et le développement d'une flore et d'une faune remarquable, il faut maintenir le pâturage extensif actuel et mettre en défens lors des périodes de faible portance du sol. Et prévoir d'aménager un

abreuvoir gravitaire avec prise d'eau dans la mare.

2 - Cultures et bandes enherbées

Elles se distinguent en 2 rotations majeures :

- rotation longue sur 6 ans non irriguée :

Colza > Blé tendre > 2^e céréale
> Méteil + Sorgho > Blé tendre d'hiver
> 2^e céréale

- rotation courte sur 2 ans irriguée :

Maïs grain (ou tournesol) > Blé tendre hiver
> Couvert d'interculture

La ration des animaux est à 100 % à l'herbe et l'ensemble du fourrage apporté en complément, cultivé sur l'exploitation.

Dans ce contexte, il faut :

- réduire et optimiser les apports d'azote en revoyant les méthodes de calcul de dose sur maïs, méteil (mélange fourragé) et sorgho
- introduire davantage de légumineuses dans les rotations (ex-soja, lentille) et faire des pesées de biomasse pour ajuster l'azote à apporter. Tester le colza en association aux légumineuses.
- allonger la rotation avec de la prairie temporaire
- optimiser l'irrigation (par exemple remplacer une partie du maïs grain par du tournesol).
- diversifier les contrats de ventes avec une partie de vente directe.





Maraîcher Diversifié - Clément KRAUS

LA PERCEPTION DE L'ENJEU

« L'agroécologie, c'est avoir conscience de la permanence de son impact sur les milieux naturels. Être paysan, c'est modeler le paysage, son pays. » Dès son projet d'installation, Clément Kraus cherche à minimiser son empreinte écologique : « Cultiver c'est détruire (la nature). Le maraîchage biologique à 5 légumes, sous serre avec intrants (compost, phyto, énergie) n'est pas de l'agroécologie. » Est-ce que la permaculture y répondrait davantage ? « C'est plutôt un mode de culture vivrière ou alors adapté aux jardiniers. En maraîchage, si tu utilises 10 t de compost qui provient de 100 t de déchets verts qui constituent une exportation de carbone du sol pour obtenir une couche superficielle – sorte de bêche vivante – et que tu prends en compte le risque de pollution car la traçabilité est ici impossible... est-ce de l'agroécologie ? Je ne pense pas. » Réduire sa consommation de viande, changer ses habitudes alimentaires pour limiter le dimensionnement des exploitations, est le premier levier vers l'agroécologie pour Clément. Le consommateur doit changer ses pratiques alimentaires : davantage cuisiner, respecter la saisonnalité, moins gaspiller...

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

Clément a lancé son activité sur une petite surface (5 000 m²) au lieu-dit de la Côte

(Laprugne) avant de s'agrandir sur du foncier familial à Châtel-Montagne. Actuellement, la ferme du Panneau Blanc comprend 3 ha de maraîchage de plein champ à minima à 700 m d'alt., un point de vente et 3 gîtes touristiques. Clément n'a pas voulu réaliser de trop gros investissements appelant des emprunts bancaires et s'en explique : « Ma situation n'est pas économiquement viable, au sens commun. Je n'ai pas les objectifs de résultats d'un business-plan. Je ne me verse pas de salaire : resté cotisant solidaire, je réinvestis le bénéfice dégagé. » Equipement et mécanisation sont réduits au minimum nécessaire. Il utilise un petit modèle de tracteur qu'il répare lui-même. En 2020, il investit dans un système complet d'irrigation, grâce au fonds européen FEADER qui l'aide à hauteur de 60 %. Il recourt à peu d'intrants : chaux d'Ebreuil, fumier des voisins. Il plante de la moutarde pour fixer le phosphore : « J'enfouis des engrais verts issus d'intercultures si j'ai besoin d'un sol nu pour réaliser un semis de graines ou je fauche et je couvre d'une bêche lorsque je n'ai que des plants à repiquer. Ce dernier itinéraire me plaît parce que j'évite un travail du sol. En laissant cette bêche jusqu'à l'année suivante, je réalise un faux semis par occultation : toutes les graines d'adventices à

la surface du sol sont éliminées et une fois cette bêche enlevée, je peux semer directement un légume issu de mes graines. »

ASSOCIATION DE PLANTES OU ITINÉRAIRES TECHNIQUES ?

L'association de plantes tire le meilleur parti du sol : fixation des minéraux, rendement, santé du végétal ou meilleure structure de sol. Clément ne la pratique que très peu : « Je suis à la recherche de couverts permanents en inter-planches efficaces. L'association est une technique qui réclame beaucoup d'entretien et de main-d'œuvre, et d'homogénéiser mes surfaces de cultures pour mécaniser. » En se confrontant à des natures de sols différentes d'une parcelle à l'autre, aux fortes pentes parfois, Clément a préféré privilégier des itinéraires techniques spécifiques d'une culture à l'autre.

AGROFORESTERIE

Au Panneau Blanc, une parcelle de 2500 m² est orientée Nord, en pente. Elle est soumise à l'érosion et au lessivage donc plutôt pauvre en nutriments. Avec l'aide d'un fonds d'investissement, Clément projette une solution adaptée face aux aléas climatiques. Il teste une culture perpendiculaire à la pente. Il plante 2 haies sur 2 merlons espacés et crée les conditions de formation d'une terrasse. Ce



dispositif est répété autant de fois que nécessaire pour se laisser 8-10 m de bande à cultiver. La taille des haies s'effectue tous les 4 ans pour rabattre et transformer en paillis.

TRANSFORMATION-COMMERCIALISATION

Clément transforme par lacto-fermentation comme pour le chou. Il fabrique sa bière. Enfin, il diversifie sa transformation avec d'autres légumes. Il vend en priorité à la ferme, mais il a aussi vendu du légume à la conserverie **PODARNO** créée en 2019 à Cusset par Arnaud Fournier. L'objectif est de produire et vendre au plus près du consommateur.

ACCUEILLIR-FORMER

Clément se projette pour progressivement se donner les moyens d'évoluer professionnellement vers des activités moins dures physiquement, telles que le maraîchage. Il envisage l'aménagement d'un bâtiment du corps de ferme pour proposer de la formation, pour accueillir et échanger comme il le fait déjà avec le woofing.



ELEVEURS VÉTÉRINAIRES ENVIRONNEMENT - NICOLAS CHOMET, PASCAL LACROIX & OLIVIER NOIRETERRE



Vache s'abreuvant dans la Vaireille

LA PERCEPTION DE L'ENJEU

Depuis 2014, le Groupement Technique Vétérinaire (GTV) et la LPO co-animent le programme *Éleveurs Vétérinaires Environnement* (EleVE) en Auvergne-Rhône-Alpes, financé à 90% par l'État et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. L'objectif du programme est d'améliorer la lutte contre les parasites des bovins qui pâturent. L'objectif est de diminuer les doses de produit ou traiter moins systématiquement pour réduire les effets négatifs sur la microfaune telle que les coléoptères coprophages (déjections contaminées). Moins d'insectes, c'est moins d'oiseaux ou de chauve-souris. Anne-Catherine Bernard, vétérinaire apprécie la démarche : « Le changement de

pratiques prend du temps car c'est souvent changer ses habitudes... S'engager dans EleVE est une clé de réussite par la qualité du suivi avec 3 compétences associées : éleveur, vétérinaire, naturaliste. En cas de problématique soulevée lors de ces deux années, nous serons trois ensemble pour rechercher des solutions. »

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

LUTTE CONTRE LE PARASITISME BOVIN

Les parasites bovins couramment rencontrés sont les strongles, la grande douve du foie et le paramphistome... Simon Millet, coordinateur à la LPO, coopère au projet dans l'Allier aux côtés d'Anne-Catherine et trois autres vétérinaires :

« Après un premier programme uniquement sur les sites Natura 2000 auvergnats, puis une seconde phase qui s'est terminée en 2024 sur le *PNR Volcans d'Auvergne*, la LPO et le GTV portent le projet EleVE 3 qui a débuté en 2025. » Une centaine d'élevages devrait être suivie à terme à l'échelle régionale dont six dans l'Allier.

Une fois les lots de parcelles identifiés, le suivi du troupeau s'appuie sur des prélèvements et analyses vétérinaires, croisées avec des données météorologiques (température de l'air). En complément, la LPO estime l'abondance de coléoptères sur la ferme. Le dispositif de deux ans se termine par une analyse approfondie des données

répertoriées. « En revenant quelques années plus tard, quand les pratiques de traitement avec les antiparasitaires auront évolué grâce au projet EleVE, on pourra voir si l'abondance de coléoptères augmente » indique Simon.

Sur le territoire communautaire, trois éleveurs ont répondu favorablement : Nicolas CHOMET, éleveur à Mariol : 160 ha dont 22 ha de cultures - 81 vaches allaitantes. Pascal LACROIX, éleveur au Mayet-de-Montagne : 90 ha dont 4 ha de cultures - 72 vaches allaitantes. Olivier NOIRETERRE, éleveur à La Chapelle : 159 ha dont 32 ha de cultures - 95 vaches allaitantes.

2025 étape 1
Labour de la parcelle, curage de la mare
et plantation de drains pour l'alimenter



CHEZ OLIVIER NOIRETERRE (OCTOBRE 2025)

Début 2025, à l'issue du premier contact avec l'éleveur volontaire, 7 lots de parcelles ont été identifiés. La saison de pâturage s'étale de mars à octobre. Comme 40% des éleveurs de l'Allier, Olivier Noireterre pratique le pâturage tournant entre 17 lots de 5-6 parcelles chacun. Traditionnellement, le pâturage tourne toutes les 3 semaines. Ici, il tourne plus rapidement car Olivier dispose de la surface suffisante. « Dès avril, sur un lot de 18 ha, 15 vaches pâturent avec leurs

23 veaux nés au mois de novembre précédent. Les femelles restent au pré jusqu'à mi-novembre. Le troupeau change de parcelle tous les 4 à 7 jours et l'ordre de rotation change d'une année sur l'autre » décrit Olivier. Comme il pratique déjà le pâturage tournant à courte rotation, il attend de l'expérimentation des améliorations et de pouvoir réaliser des économies sur les traitements. Le niveau de contamination dépend en partie de la qualité de l'herbe : densité, surface, capacité de repousse jouent sur la pression parasitaire. Olivier

détaille : « L'animal court davantage de risque quand l'herbe se fait rare ou s'il est cantonné sur une petite surface au contact des bouses. Et si sa présence sur la parcelle correspond au cycle du parasite de 4 semaines, c'est encore pire ! »

Lors de cette seconde visite, Anne-Catherine expose la suite du protocole EleVE : « J'ai deux prélèvements à effectuer en novembre puis décembre. Je dois rendre un audit pour février avant que le troupeau ne retourne au pré au printemps. » Elle opère les prélèvements sanguins

et fécaux en stabulation une fois toutes les vaches rentrées. On mesure taux et nature des parasites. Si le taux s'avère trop élevé, le troupeau en souffre... Au contraire, le contact avec le parasite a pu contribuer à développer une immunité chez l'animal. Dans les deux cas, le traitement sera adapté pour limiter l'impact environnemental et pour que les animaux restent en bonne santé. On recherche l'équilibre entre le troupeau et ses parasites.

2026 étape 2
Plantation de prairie
sous couvert de
céréales → 1 récolte

à partir de 2027
La parcelle est devenue
une prairie pérenne





LA PERCEPTION DE L'ENJEU

Sébastien Fayard va droit au but : « Depuis 40 ans, les prairies permanentes n'ont jamais été ressemées. Au domaine, le potentiel des terres pour mon père, c'était l'herbe ». À la suite de ses échanges avec un chercheur en biologie des sols (Val de Loire), son père est convaincu de ne plus laisser un sol nu. Et la crise dite de la vache folle au milieu des années 90, l'aide à prendre conscience des limites du modèle productiviste. En faisant analyser son système d'exploitation, il constate des baisses continues de rendement et l'épuisement du sol.

Sébastien a effectué ses études de BTS agricole dans le Sud-Ouest, région d'élevage et d'arboriculture fruitière. Il découvre la pratique sans labour, le système de production biologique. Ensemble, avec son père, ils reconvertissent les terres et obtiennent le label en 2005. « Le choix du bio, c'est pouvoir ne plus recourir à des produits de synthèse, bêquille pour corriger ou rattraper ses erreurs. Certes, le produit est efficace dans le sens où c'est immédiat. Mais l'agriculteur n'apprend rien de ses erreurs. C'est du court terme. A contrario, en bio, il faut davantage anticiper son plan de culture et surtout connaître le potentiel de son sol ! D'une année sur l'autre,

comment vais-je constituer mon stock d'azote pour l'année suivante ? » s'explique Sébastien. Lui et son père se forment par l'expérimentation. Ils ont été accompagnés par des techniciens bio de la Chambre d'agriculture de l'Allier, par *Thivat Nutrition Animale* et la coopérative *FEDER Eleveurs bio*. Sébastien souligne « L'enjeu était de démontrer que cette agriculture labellisée AB est suffisamment productive pour pouvoir entraîner d'autres. »

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

S'INTÉRESSER AU SOL, À L'HERBE

Sébastien s'installe en EARL : 202 ha dont 100 ha de prairie permanente, 15 ha de prairie temporaire, 70 ha de culture - 85 vaches allaitantes - 4 000 poulets de chair.

Les dix premières années, il se concentre sur les sols et les rotations : « J'observe les cycles naturels, pour connaître le potentiel des sols : est-ce qu'au fond on n'élèverait pas aussi des microorganismes en agriculture ? La nature vient à notre secours ; c'est ce qui rend le système plus robuste ». Il réduit à 55 ha ses cultures pour augmenter à 45 ha la prairie temporaire. Les cultures complètent principalement l'alimentation des animaux de la ferme. L'élevage bovin viande est en filière longue

(bœufs de 3 ans et vaches de réforme) mais Sébastien finit par abandonner la production de brouillards pour l'Italie peu valorisée. Il introduit de la prairie temporaire dans son cycle de rotations à 6 ans : Météil, Soja, Blé, en herbe 3 à 4 ans afin d'améliorer le sol et pouvoir recharger en azote organique. Il recourt aux légumineuses qui fixent l'azote dans le sol. Enfin, petit épeautre, blé, soja sont cultivés en filière longue alimentaire.

Dans cette dynamique, Sébastien rejoint 12 autres agriculteurs qui expérimentent autour de la fertilité des sols, dans la perspective d'un futur GIEE (Cf. GIEE - polyculture élevage, Gauthier David p.8)

PÂTURAGE TOURNANT DYNAMIQUE (GIEE 2017-2022)

À la recherche d'une formation sur l'optimisation de la production d'herbe par le pâturage, Sébastien a déjà expérimenté un GIEE précédemment, avec 5 autres éleveurs bovin-ovin. La société *Paturesens* les forme au pâturage tournant dynamique. C'est moins de labour : « le labour, c'est finalement très ponctuel, pour rattraper une erreur de culture ayant provoqué un déséquilibre du système vivant » précise Sébastien. Les heures de labour laissent place à l'installation et au suivi des clôtures.

Faire pâturer, c'est prendre le risque des parasites. Par sa pratique, Sébastien cherche à maintenir l'équilibre entre proies et prédateurs présents dans les prés. De plus, l'animal développe son immunité et l'herbe renforce sa santé. « Je n'ai jamais connu une perte par les parasites ; il faut accepter une période de moindre engraissement de l'animal. Bien analyser la situation et bien suivre sanitairement. »

Mais le chargement en animaux d'un parc à l'autre pose encore question : quelles pâtures hivernales sur couvert race *Aubrac rustique*, ou quelles parcelles destinées à être semées au printemps ?

PLANTATION DE HAIES

La haie concentre de multiples intérêts agroécologiques : confort animal, maintien de la biodiversité (faune et flore), réserves hydriques via les racines, captation de CO₂... Sébastien recherche particulièrement l'effet brise-vent : « Les vents Nord/Sud sont de plus en plus fréquents en val d'Allier ce qui assèche plus vite le sol. » En 3 ans, avec l'appui de la mission Haie et de bénévoles, Sébastien a planté 5 km de haie avec 6 essences différentes (arbustes et arbres de haut jet).



COMMERCIALISATION DIRECTE

En 2010, Sébastien se lance dans la vente à la ferme de 8 à 9 bêtes par an, soit une livraison tous les 2 à 3 mois. En 2023, il entre dans le projet collectif de boutique de producteurs qui ouvre à Vichy en juin 2025 (Cf. *Magasin de producteurs - La Supérette paysanne* p.20).



10

COLLECTIF LA ROUE LIBRE Laurine MISCOPEIN SALER & FLORENT OTTENWELTER

La pépinière



Laurine charge la récolte dans la 4L tout terrain

LA PERCEPTION DE L'ENJEU

« L'agroécologie est une affaire complexe : comment tout avancer au même rythme ou presque ? » s'interroge Laurine Miscopein. Le collectif recherche un modèle de production et de valorisation des produits qui soit robuste. Il veut favoriser la cohérence agroécologique à travers la polyculture-élevage, contribuer à recréer de l'emploi rural et aussi à entretenir la diversité qui compose le paysage.

De manière pragmatique, pour leurs semis, Laurine et Florent recourent aux variétés anciennes ou paysannes. La farine des pains de Florent provient de 3 variétés de céréales en mélange. L'accès à l'eau est possible : un étang, et des sources où puiser mais de façon économe. Le sol ne reste jamais nu pour éviter les déperditions d'eau, de chaleur, de matière organique (semis sur couvert, bêche). Des réflexions sont en cours pour pouvoir utiliser la force motrice des chevaux.

Par ailleurs, investi au sein d'un réseau, ils bénéficient de leurs expériences collectives. Avant de s'installer, ils ont multiplié les contacts : Confédération paysanne, ADDEAR Loire, Terre de Liens... En 2022, à leur arrivée sur La Chabanne, ils s'impliquent dans l'écolieu et bar associatif *Les Herbes folles* au lieu-dit Le Quer.

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

Ils créent la SCI de la Roue Libre pour fonder une ferme collective diversifiée. Chacun a créé sa propre entreprise et ils sont garants collectivement des règles de vie commune. Laurine développe : « Nous avons rédigé notre charte, signée par tous. On s'engage largement avec des objectifs de résilience, de sobriété, de diversification... Le bâti doit être restauré et/ou adapté à nos activités. Et il fallait garantir la pérennité de la propriété partagée : chacun a passé un bail fermier avec la SCI. »

ATELIERS DIVERSIFIÉS

Ils sont installés sur 9 ha de terres, avec 5 ha de bois et 400 m² de bâtiment. Trois activités ont démarré en 2023 : maraîchage biologique (1ha) et petits fruits, paysan boulanger bio (3 ha de céréales). Enfin, la prairie est consacrée principalement à la pension de chevaux avec 3 juments. Ils sont également en lien avec la CUMA d'Isserpent.

TRANSFORMATION, COMMERCIALISATION

Progressivement, ils s'orientent vers une transformation d'une partie de leur production à travers le groupement de producteurs. Avec leur association, ils souhaitent organiser des

portes ouvertes et mettre en avant l'agriculture paysanne. En 2024, K. Vianney qui vendait sa production maraîchère à la ferme, a mis fin à son activité. Laurine et Florent bénéficient alors de l'apport de sa clientèle : 15 à 30 clients pour légumes

et/ou pain. Au printemps 2025, la vente a aussi démarré sur le marché de Cusset (pain, légumes et fruits) : 60 kg de pain sont produits et vendus par semaine (objectif de 80 kg).



Four actuel (de 60 à 85 pains)

Une série d'étapes bien minutées pour préparer la journée

Florent boule les pâtons



À VENIR

- **Cultures de céréales** : encore 9 ha à trouver.
- **Construction d'un fournil** avec four à la romaine de 2,5 m de diamètre (2025)
- **Stockage et triage des variétés de blé** (bâtiment à rénover)
- **Transformation** des petits fruits
- **Brasserie** : activité diversifiée de Florent
- **Maintenance du matériel en commun** (accueillir un forgeron, outillage à façon...) à la manière de L'Atelier Paysan à La Martinière dans la Loire
- **Boutique** : à construire pour répondre à la demande locale et touristique en Montagne Bourbonnaise.

HORS CADRE FAMILIAL, LE COUPLE RECHERCHE DU FONCIER.

La mairie oriente Laurine et Florent vers des agriculteurs : Georges Gay éleveur d'ovins, proche de la retraite et François Martin, éleveur bovin allaitant (fromages), installé depuis 15 ans en Montagne Bourbonnaise. Ils rencontrent des maraîchers tels que Kleiver Vianney, légumes et myrtilles ou Clément Kraus, maraîchage de plein champ. En 2023, F. Martin leur cède un bâtiment d'habitation et propose à Laurine de tester le maraîchage sur une partie de ses terres. Lui-même se prépare à la retraite.



Ferme agro-écologique de Layat - Nathalie CERCLÉ & Stéphanie SABOT

LA PERCEPTION DE L'ENJEU

« Faire le choix d'une ferme agroécologique c'est vouloir réduire son empreinte écologique tout en cultivant, en élevant des animaux » souligne Nathalie Cerclé qui se réjouit des résultats obtenus :

- indice de stockage du carbone dans les sols qui a augmenté,
- système qui est davantage robuste et résilient,
- innovation : résultat comptable qui prend en compte les capitaux humains et naturels autant que le capital financier,
- ferme formatrice depuis 2017 en compagnonnage avec *Fermes d'Avenir*.

Nathalie Cerclé et Stéphane Sabot ont développé beaucoup d'ateliers en moins de 10 ans. Dans un contexte dégradé pour l'agriculture biologique et face aux aléas météorologiques accentués de 2021 à 2024, le couple éprouve la nécessité de ralentir : « L'aide PAC à l'agriculture biologique est passée de 40 000 à 20 000 €/an. Seule la reconversion est aidée. L'agriculture de conservation est ignorée... Le retour sur investissement est plus long qu'espéré. Ce fort investissement, la nature ne le rend pas toujours au moment attendu ».

L'ACTION AGROECOLOGIQUE

En 2015, le couple reprend la ferme familiale de Stéphane en polyculture-élevage. En 2016, ils se forment avec *Fermes d'Avenir* (devenir *Payculteur*...). Sur un total de 52 ha, la ferme de Layat occupe 27 ha. L'ensemble comprend différents ateliers : bovin allaitant, céréales panifiables, maraîchage et arboriculture. Entre 2014 et 2022, 5 km de haie et 3 000 arbres ont été plantés. La ferme est lauréate du concours *Arbres d'Avenir*, organisé par *Fermes d'Avenir*, *Blue Bees* et *PUR Projet*.

PÂTURAGE TOURNANT

Le cheptel bovin est réduit à 40 vaches allaitantes sur 20 ha. « Nous avons remis en herbe une partie des cultures, pour le pâturage, ce qui réduit nos consommations d'énergies fossiles et d'eau. Et ça améliore le paysage » souligne Nathalie. Ils adoptent le pâturage tournant dynamique en implantant des couloirs de pâture arborés (1 linéaire d'arbres tous les 30 m) pour lutter contre les effets de la sécheresse et éviter le tassement du sol. Cette rotation rapide sur de petites surfaces contribue à éduquer le troupeau à manger une large palette de végétaux. Ce comportement alimentaire réduit la lignification, entraînant moins de refus. La haie

apporte du fourrage en complément de l'herbe (ou en substitution). « Avec ce système de pâturage tournant dynamique, on passe davantage de temps au quotidien à suivre les clôtures » fait remarquer Stéphane.

MARAÎCHAGE SUR SOL VIVANT

À partir de 2017, Nathalie cultive un hectare avec 700 m² de serre et 100 m² de pépinière. Chaque année, 4 000 à 5 000 plants sont cultivés et commercialisés, avec 90% de variétés anciennes (sans semence FI). Les effluents d'élevage sont utilisés pour fertiliser et une bâche tissée pour pailler (sans travail du sol). Nathalie : « Pour nos plants, l'objectif est de produire le terreau sur place car l'achat représente un coût conséquent. Mais c'est très technique pour pouvoir s'en passer... ».

CÉRÉALE PANIFIABLE

À partir de 2016, Stéphane cultive 30 ha avec des variétés de céréales anciennes panifiables, conduites en agriculture biologique et en agriculture de conservation des sols. Et des arbres intra-parcellaires sont plantés intercalés tous les 30 m dans la culture. « A l'issue d'un scalpage pour éliminer les semences indésirables, nous semons de la luzerne. Cela apporte de l'azote au sol, produit du foin et on récolte les graines. Puis,

le blé est semé sous couvert. On a fait le choix de variétés anciennes : *Rouge de Bordeaux* (valorisée à 800 €/t contre 400 € pour un blé classique) et *Petit épeautre* (1 800 €/t). Elles sont davantage sensibles à une forte humidité qu'à une sécheresse. » Le *Petit épeautre* est décortiqué à Cognat-Lyonne, sur la ferme de Caroline Tixier. La farine est fabriquée au moulin Gribory à Chatelus.

« Cette reconversion sans labour est une mesure agroenvironnementale et climatique (MAEC) aidée par la PAC jusqu'en 2022, qui a concerné seize agriculteurs dans l'Allier et deux en Normandie... » regrette Nathalie.

TRANSFORMATION- COMMERCIALISATION

La vente se fait en direct à la ferme ou en proximité. Les céréales sont vendues au moulin Gribory et la farine à la ferme. La viande est abattue sur Creuzier-le-Vieux et, jusqu'en 2025, découpée et conditionnée à l'atelier Mesnier Découpe (Ferrières-sur-Sichon) pour être vendue à la ferme. La ferme de Layat a pour prestataire la conserverie *Podarno* qui transforme les légumes localement. Elle approvisionne le *Locavor*, « c'est essentiel, cela représente 2/5^e du chiffre d'affaires de notre vente directe ».

Enfin, ils vendent une partie de leur production en

filière longue. « On vend au prix du conventionnel mais SICAGIEB à Montbeugny pour la viande ou COPACA à Tréteau pour le blé nous apportent un complément de revenus » souligne Stéphane. A l'avenir, le couple envisage la création d'épicerie paysanne à partir des surplus en dépôts-vente : « On pourrait accueillir consommateurs et producteurs, ensemble. On a envie de favoriser les rencontres et les échanges de bonnes pratiques. »

AGROFORESTERIE INTRA-PARCELLAIRE

Que ce soit verger, haie d'épicerie ou arbres intra-parcellaires, l'enjeu principal reste la gestion de l'eau. Stéphane et Nathalie recourent à une technique innovante venue d'Australie : le *keyline design*. « On suit les lignes de niveau selon la topographie pour mieux prendre en compte le ruissellement à travers le système racinaire (employé en permaculture). Il se crée de véritables corridors racinaires où l'eau se stocke et circule préférentiellement, » explique le couple.



MAGASIN DE PRODUCTEURS - La SUPERETTE PAYSANNE

LA PERCEPTION DE L'ENJEU

Au sein du Projet Alimentaire Territorial (P.A.T) de Vichy Communauté, l'absence de magasin de producteurs dans l'agglomération interrogeait. Notamment, pour répondre aux objectifs de relocalisation de l'emploi, d'une meilleure rémunération des producteurs et à la demande de consommateurs hors marchés, **AMAP** ou **Locavor**. Les petites épiceries de produits

locaux développées dans l'agglomération n'ont pu résister à la crise économique de 2022 (envolée du coût de l'énergie et des prix).



Pour ce magasin, le développement d'une synergie entre fermes et avec les consommateurs a été le principal enjeu pour s'assurer une certaine robustesse.

L'ACTION AGROECOLOGIQUE

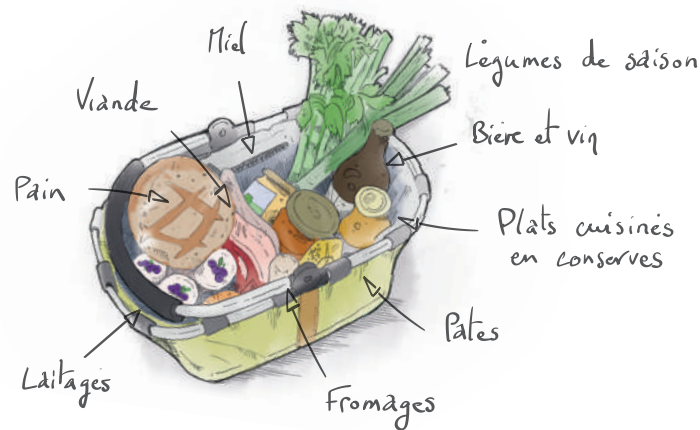
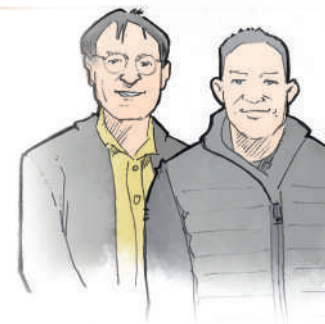
OUVRIR UN MAGASIN DE PRODUCTEURS

Le P.A.T de Vichy Communauté aidé par le plan gouvernemental de relance de 2021, a financé l'animation du projet par le CIVAM. De 2022 à 2023, le groupe de producteurs se forme. Ils s'accordent sur une charte des valeurs : les produits proposés sont issus de pratiques vertueuses respectant le bien-être animal et la saisonnalité. Ils sont issus d'un rayon de moins de 90 km autour de Vichy. Les producteurs sont libres de fixer leur prix de vente. Et le groupe fonctionne en coopération : planifier la production et les volumes - codévelopper par exemple par l'amendement d'un éleveur bovin à destination d'un maraîcher et tomates du maraîcher dans la fabrication de sauce bolognaise de l'éleveur - mutualiser les livraisons - intégrer un processus d'amélioration continue des fermes - sensibiliser le consommateur aux produits locaux et de saison, légumes non calibrés, labels.

Pendant les deux années qui suivent, le CIVAM forme à la réglementation, à l'hygiène et aux objectifs sanitaires, accompagne le choix des

statuts, la recherche et les choix d'aménagement du local, la recherche des dépôts-vendeurs, enfin les choix de communication. L'offre est positionnée sur les familles de jeunes enfants, les migrations pendulaires des actifs et les touristes sur Vichy.

Vichy Communauté soutient la recherche de subvention d'investissement, accompagne le développement économique du projet et instruit l'autorisation d'urbanisme du local.





CONSTITUER UN COLLECTIF

En juin 2025, le magasin ouvre officiellement ses portes. Ils sont 8 associés, 38 dépôts-vendeurs et 9 producteurs en achat-revente. Chaque associé est au magasin une demi-journée par semaine afin de pouvoir vendre et échanger avec les consommateurs. Ils sont épaulés par un salarié à temps plein.

DE GAUCHE À DROITE :

- **Julien HURAND**
Éleveur de chèvres AB à Saint-Vitte
- **Stéphane LEONARD**
Maraîcher AB à Saint-Ignat
- **Sébastien FAYARD**
Éleveur de bovins AB à Saint-Rémy-en-Rollat

PRATIQUES À BANNIR

- Pour tous, pas de suppression de haies sur sa ferme.
- **MARÂCHAGE** : Chauffage des serres (hors couches chaudes) - Production hors sol - Utilisation de paillage à usage unique (...)
- **ELEVAGE LAITIER ET VIANDE** : Tourteau OGM - Animaux en bâtiment toute l'année - Eponges pour la reproduction (...)
- **GRANDES CULTURES** : Semences OGM - Semences résistantes aux herbicides à large spectre, dites *Clearfield*®

SÉLECTION DES PRODUITS

Vote des associé.e.s si un produit transformé est composé à plus de 50 % d'ingrédients non issus de la ferme - Origine précise des ingrédients proposés par les transformateurs et/ou artisans est connue.

Sont exclus les produits qu'une majorité des associé.e.s (vote au 4/5) considère comme étant de mauvaise qualité ou pouvant nuire à la réputation du magasin ou à sa stratégie de vente.

*Une clientèle conquise
par l'accueil et la qualité
des produits*

- **Héloïse GIRAUDET et Joris AUGER** (à droite)
Éleveuse de poules pondeuses et brebis AB et
Maraîcher à Saint-Rémy-en-Rollat
- **Caroline DESCHAMPS**
Éleveuse de porcs fermiers AB à Tronçat
- **Guillaume LOTTIN**
Éleveur de volailles HVE à Voussac
- **Vincent DREYER**
Maraîcher AB à Saint-Gérand-de-Vaux



Faire une
Soupe en
14 étapes



Épluchage.



Mixage



Encapsulation



Emballage



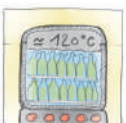
Réception



Coupe



Lissage



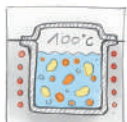
Stérilisation



Stockage



Stockage



Cuisson



Embouteillage



Étiquetage



Expédition

LA PERCEPTION DE L'ENJEU

Pour Arnaud Fournier, fondateur de la conserverie **PODARNO**, le maraîchage Bio constitue la première expérience véritable en agroécologie, dans le bassin de Vichy. C'est un modèle diversifié. La transformation apporte un débouché aux invendus. « Pour que l'opération soit rentable, le produit doit être transformé à 1 h - 1 h 30 maxi du lieu de production, sauf si le producteur livre vraiment un gros volume de surplus » indique Arnaud. Sa philosophie est de travailler à petite échelle en répondant aux attentes des producteurs de légumes. Concernant le développement des légumineuses (protéines végétales) la conserverie manque encore de débouchés. Sans oublier le mauvais contexte économique de 2022-2024 qui a desservi la consommation en produits bio.

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

CONSERVÉRIE ARTISANALE LOCALE

En 2019, Arnaud ouvre sa conserverie dans les locaux de l'ancienne cantine scolaire à Cusset. Un soutien et un levier essentiel pour sa petite entreprise artisanale. Après la fabrication de pots de légumes pour bébé vendus en région lyonnaise, il développe la production de conserves avec les agriculteurs biologiques locaux. Hormis le réseau Biocoop et CroBio, il fournit des magasins de producteurs : *Trésallier* sur Saint-Pourçain ou *La Supérette Paysanne* ouverte en 2025 sur Vichy. Impliqué dans la dynamique du P.A.T, il fournit ponctuellement *La Cuisine Locale* de Cusset. « J'ai passé 29 tonnes de matières premières sur l'année 2024 tout confondu, légumes et légumineuses. Ce sont 7 t de betteraves, 6 t de tomates, 3,5 t de courgette, typiquement des légumes moches qui

RESTAURATION COLLECTIVE

La Communauté de Commune Saint Pourçain Sioule Limagne a testé un groupement de commandes de produits locaux avec les communes. De 2 produits par semaine, elle passe rapidement à 2 repas/semaine dans les cantines scolaires. A la suite de ce test, un emploi a été créé pour assurer la logistique.

Dans l'agglomération vichysoise, le SIVU *La Cuisine Locale* fournit désormais plus de 2000 repas en restauration scolaire. « J'espère pouvoir trouver le temps pour répondre aux prochains appels d'offres. C'est encore un enjeu pour une petite entreprise comme la mienne » souligne Arnaud.

auraient été jetés et qui apportent de la valeur ajoutée aux maraichers par la transformation » illustre Arnaud.

Extension sur Moulins

Au printemps 2025, il loue les locaux de la SICABA sur Moulins en s'associant à un traiteur pour diversifier son activité. Elle se déploie autour d'une deuxième conserverie de légumes et de la prestation de service en viande. Avec le porc fermier, abattu à Vichy par SOVIAB et découpé

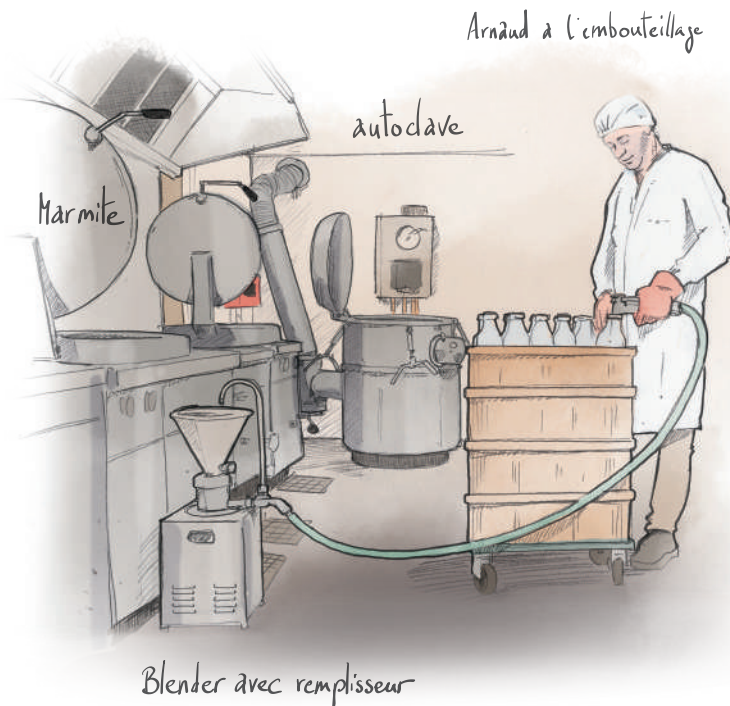
par Hassenforder, il fabrique des saucisses fraîches et du produit de traiteur. De plus, une boutique est créée sur le site, pour commencer de vendre sa production. L'emploi se développe avec un associé pour la partie traiteur et en reprenant deux salariés ex-SICABA. Au total ce sont six salariés sur Moulins et trois sur Cusset. Désormais, on peut parler de structuration de filière locale en cours avec deux bassins d'approvisionnement Vichy et Moulins.

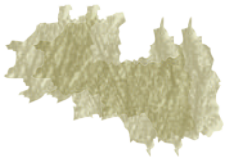
Filières (locales)

Arnaud noue des liens de travail avec le domaine viticole des Bérioles qui cultive aussi de la moutarde AB (Saint-Pourçain-sur-Sioule). Il transforme cette moutarde pour le compte du producteur de condiments *Les Arômes du bois blanc* désormais installé à Ygrande.

Il transforme pour *Les Jardins de Cognac* qui vendent via les casiers sur l'aire d'autoroute des Volcans et celle de la nouvelle station essence des Ancises. Enfin, Arnaud met son laboratoire à disposition de maraichers qui développent leurs propres recettes. « La vente directe de produits transformés augmente. Actuellement, je réalise davantage de prestation pour les producteurs qui revendent : c'est 55% de mon chiffre d'affaires. »

Pluches de patates
pour Tristan





Projet alimentaire territorial - Julie CipiÈre

PLAN D'ACTIONS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (P.A.T)

Pour Julie CipiÈre, animatrice du P.A.T de Vichy Communauté : « Un P.A.T, c'est un projet collectif pour mieux manger, soutenir l'agriculture locale et préserver notre territoire ! ». Le P.A.T a passé un cap : il est pleinement opérationnel avec plus de 70 actions programmées sur 5 ans. Cette initiative portée depuis 2018 par la communauté d'agglomération et ses partenaires, a pour objectifs :

- le maintien des fermes sur le territoire : accompagnement à la transmission et installation, diversification des productions
- le soutien aux filières locales : développement des réseaux (agriculteurs, transformateurs, distributeurs)
- des cantines responsables : lutte contre le gaspillage alimentaire, respect de la loi **EGALim** (50 % de produits sous signes de qualité dont 20 % de bio)
- la valorisation des producteurs locaux : sensibilisation du consommateur, agritourisme
- une alimentation de qualité accessible à tous : santé et nutrition, solidarité



Produits circuits courts



Pain frais bio



Fromage à la coupe



Fruits frais de saison



Pâtisseries maison
1 fois par semaine



Plats en inox
(éviter le plastique)



menu à thèmes
1 fois par mois



Poisson
1 fois par semaine



Laitages en vrac

SYNERGIES POUR DÉVELOPPER L'AGROÉCOLOGIE

- Conférence inter-P.A.T à destination des éleveurs (avenir de l'élevage bovins allaitants dans le massif central)
- Accompagnement à la création d'un magasin de producteurs (Cf. *Magasin de producteurs - La Supérette paysanne p.20*)
- Rencontre **Affaires de saveurs** entre producteurs et acheteurs locaux (restauration collective, restaurants privés, hébergements touristiques, épiceries locales, grandes surfaces...)
- Sensibilisation à l'agriculture et l'alimentation : **Forum de l'alimentation** une fois par an, guide des producteurs locaux tous les 2 ans
- Coordination avec le service Gestion des milieux aquatiques de Vichy Communauté qui met en œuvre des mesures agroécologiques avec des propriétaires-exploitants riverains (Cf. *Contrat territorial des affluents de l'Allier - Eleveur - Nicolas BONHOUR p. 26*).

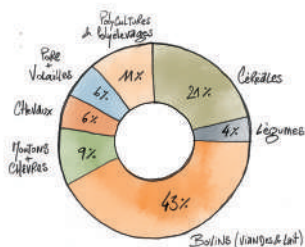
En matière d'agroécologie, Julie tempore : « Il faudrait surtout ouvrir des perspectives de changement de pratique. Il existe d'autres façons de faire en agriculture, sans obligation de tout entreprendre. »

LA CUISINE LOCALE

Le P.A.T a favorisé les échanges : Cusset, Vichy, Bellerive-sur-Allier et Le Vernet ont créé un SIVU de production et de livraison de repas pour les établissements scolaires. Rénovée, la cuisine centrale de Cusset est devenue **La Cuisine Locale** qui fournit jusqu'à 2500 repas par jour depuis la rentrée scolaire 2025. Pour Stéphane Lebigre, directeur : « L'objectif c'est la santé et le plaisir des enfants de bien manger. On a réduit drastiquement les produits ultra-transformés. On travaille le produit brut et le volume d'achat de produits sous signes de qualité atteint 66% contre 42 % en 2024. La loi **EGALIM** en exige 50 % dont 20% en agriculture biologique. Et on éduque au goût, par exemple manger un yaourt fermier local quand on a 8 ans, il faut expliquer...». L'achat public est un acte responsable : respecter le rapport qualité/prix du producteur ou au distributeur local, facteur environnemental compris. A l'avenir **La Cuisine Locale** favorisera la structuration de filières locales de production, en particulier maraîchère. « Il nous faudra mieux intégrer les contraintes logistiques telle que la livraison, » s'engage le directeur.



Centre d'initiatives pour valoriser l'Agriculture & le Milieu Rural - Corinne Mellet



100 exploitations en vente directe sur 407

40% de la surface utilisée pour l'agriculture (dont 74% en prairie)

28% des exploitations dirigées par des femmes (exploitantes ou co-exploitantes)

52 ans de moyenne d'âge
1/3 des exploitants a + de 60 ans

25% des exploitations sous signe de qualité bio, label rouge, AOP...

LA PERCEPTION DE L'ENJEU

Le CIVAM a une vision socio-économique de l'agroécologie. Il porte son regard sur les pratiques des paysans et vise principalement l'autonomie de la ferme en économisant les moyens. Corinne, coordinatrice de la fédération régionale Auvergne : « La mentalité de l'agriculteur seul face à ses problèmes peine à changer. On peut tenter de classer nos agriculteurs de la façon suivante : les leaders qui en veulent toujours plus (moteurs) ; les opportunistes qui veulent trouver des solutions économiques immédiates ; les prudents qui étudient plusieurs facettes et ont besoin de se former par étapes. Nos administrateurs sont souvent engagés eux-mêmes dans une démarche collective d'adaptation. »

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

PRODUCTION D'HERBE EN MOYENNE MONTAGNE

Face aux aléas climatiques, l'herbe constitue un fort enjeu. En élevage de moyenne montagne, la réponse devient complexe. Selon Corinne : « Si la logique initiale c'est minimiser la mécanisation, l'enrubannage pour limiter les dépenses énergétiques et les charges en carburant... quand il pleut trop, tu fais quoi ? Ou quand l'herbe sèche avant même de pousser, tu fais quoi ? ! Le paysan doit être sur le qui-vive en

permanence pour faire les réserves nécessaires, parfois avec 1,5 an d'avance. » En 2025, le CIVAM a terminé 15 années d'accompagnement à l'agriculture durable de moyenne montagne (ADMM) financés par le *FNADT Massif Central*. Une action réalisée en réseau : animateurs inter-CIVAM, agriculteurs, techniciens du développement rural.

Démarche collective

Face à l'impact sur les pratiques agricoles, le réseau ADMM a progressivement placé la question du changement climatique au cœur de ses réflexions. Les agriculteurs de moyenne montagne, confrontés à des phénomènes tels que la sécheresse estivale, la raréfaction de la ressource en eau ou encore la modification des cycles végétatifs, ont été parmi les premiers à constater concrètement les effets du réchauffement. Plusieurs groupes d'agriculteurs ont initié des observations de terrain et des échanges d'expériences pour mieux comprendre ces évolutions.

Anticiper...

Pleinement conscients d'appartenir à un système global, ces collectifs ont réfléchi à la sobriété à l'échelle de la ferme, afin de réduire leur contribution aux émissions de G.E.S. Pouvoir modifier l'usage des énergies fossiles et la consommation d'eau sur leur ferme en étant plus économes. Et réduire les coûts des dépenses extérieures (alimentation animale,

énergie, frais vétérinaires), c'est aussi conserver une marge suffisante pour amortir les mauvaises années.

... S'adapter

Les initiatives, souvent nées d'échanges, témoignent d'une volonté commune : concilier production, environnement et adaptation au climat. Diversifier par de nouvelles cultures fourragères ou en valorisant sa production en circuits courts accroît la robustesse économique et écologique des fermes. Ces agriculteurs modifient et améliorent leurs systèmes dans la durée pour être plus efficaces : intégrer des variétés végétales nouvelles et sélectionner des animaux plus adaptés. Ils optimisent également l'utilisation de leurs surfaces fourragères. C'est le développement de haies bocagères et d'arbres agroforestiers, qui limitent l'érosion et offrent de l'ombrage aux troupeaux. Le réseau apporte le soutien nécessaire à ces évolutions de plus ou moins long terme... En 2024, à Arfeuilles, se sont tenues des journées de formation dédiées : Savoir adapter un système d'élevage herbager économe dans un contexte d'aléas climatiques. La démarche collective est en lien avec des partenaires scientifiques, des chambres d'agriculture et des collectivités locales. Tous échangent aussi bien autour des enjeux climatiques que des enjeux de qualité des produits, de vitalité des zones rurales et d'image d'une montagne vivante et solidaire.



"La haie existante sera coupée et replantée. Certains arbres seront conservés"

LA PERCEPTION DE L'ENJEU

À travers le contrat territorial des affluents de l'Allier, porté par Vichy Communauté et financé avec l'aide de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, les actions préservent et améliorent la ressource en eau. Le technicien de rivière sollicite les propriétaires et locataires riverains de cours d'eau. Ils conviennent ensemble des aménagements possibles, solutions aux dysfonctionnements agroécologiques identifiés au cours de diagnostics réalisés préalablement.

Sont en jeu :

- Améliorer les écoulements et notamment, réduire les embâcles dans le lit mineur du ruisseau
 - Diversifier la ripisylve (espèces, strates et densités) pour la conserver en bonne santé : elle alterne ombrage et luminosité et fournit habitats et caches pour la faune
 - Éviter le piétinement des berges qui accentue l'érosion ; qui pollue par la concentration des déjections dans l'eau
 - Améliorer le fonctionnement hydro-morphologique du cours d'eau
 - Acquérir une méthode de gestion sur le long terme de l'aménagement et de la végétation
- Du point de vue agricole, ces aménagements

permettent d'améliorer la qualité de l'eau pour l'abreuvement des troupeaux et d'éviter les risques de mammites.

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

BÉRON, AFFLUENT ET SOURCE

Les parcelles de Nicolas Bonhour se situent sur la commune de Vendat à proximité du Béron. Il est installé en EARL : 113 ha dont 35 ha de prairies permanentes, 78 ha de culture - 45 brebis - 10 vaches allaitantes.

Germain Mériaux, technicien de rivière pour Vichy Communauté, a proposé deux interventions : améliorer la ripisylve et réaliser un abreuvoir type descente aménagée à clôturer.

L'implantation du point d'abreuvement est déterminée conjointement par l'exploitant et/ou par le propriétaire en collaboration avec le technicien. Le choix de l'emplacement conditionne le bon fonctionnement et la pérennité de l'ouvrage. On favorise les endroits où la berge est rectiligne avec un courant régulier. Les zones de méandres et de sédimentation naturelle sont évitées.

À l'issue des travaux sur le Béron, Nicolas a sollicité le technicien pour aménager une source présente sur sa parcelle. La source provient des boisements en surplomb et alimente un petit affluent en rive

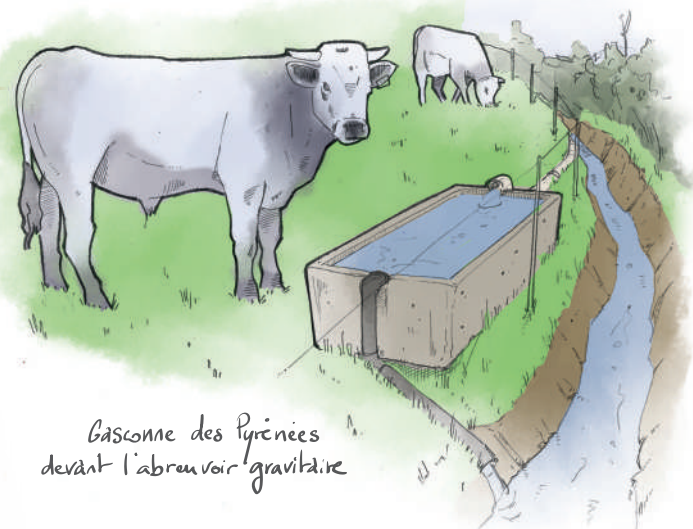
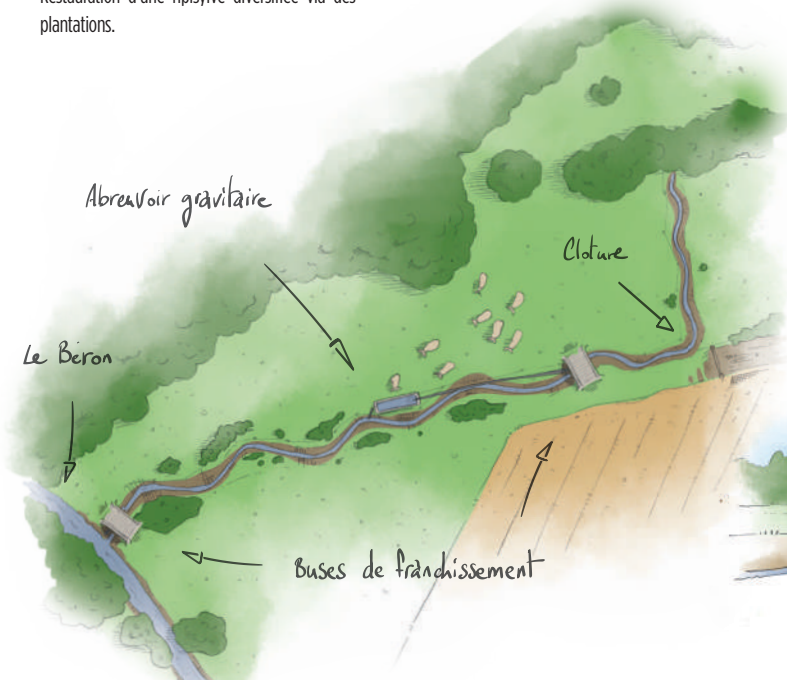
droite du Béron. Par son débit continue tout au long de l'année, ce dernier offre une eau fraîche et de qualité pour le bétail. À terme, Nicolas projette une valorisation auprès des scolaires.

Travaux de renaturation

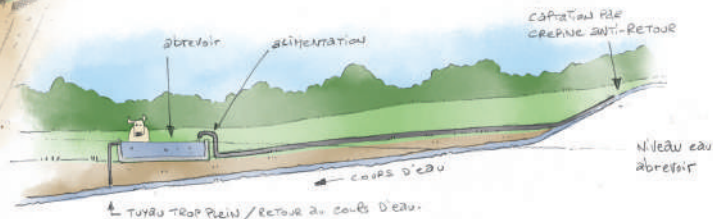
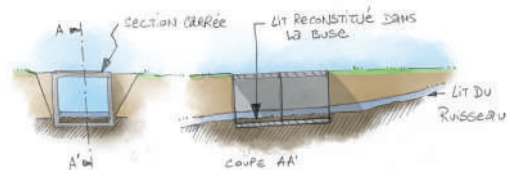
- Aménagement d'un nouveau lit sinueux par déblais/remblais sur un linéaire d'environ 260 m
- Restauration d'une ripisylve diversifiée via des plantations.

Aménagement

- Mise en place de 2 buses en béton permettant le franchissement des bêtes et des véhicules ONF
- Aménagement d'un point d'abreuvement gravitaire
- Mise en défens via une clôture électrique



Gascogne des Pyrénées devant l'abreuvoir gravitaire







Écopâturage - E.N.S - Pierre Audebert & Eric Devernois

Dans le cadre de la politique départementale de préservation des milieux naturels remarquables, deux *espaces naturels sensibles* (E.N.S) sont gérés par Vichy Communauté : *Côte Saint-Amand* (coteaux d'Abrest) et *Boire des Carrés* (bords d'Allier à Saint-Rémy-en-Rollat et Charmeil). La collectivité et le gestionnaire veillent à la restauration et au maintien des milieux naturels et à la découverte pédagogique des sites. Du pâturage est mis en place pour maintenir en état des pelouses ou des prairies.

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

ÉCOPÂTURAGE

Le pâturage est un bon compromis pour entretenir des espaces ouverts ou semi-ouverts : il évite de trop mécaniser (coûts monétaire et environnemental), l'éleveur peut y trouver un complément d'activité (production) et la présence du troupeau est une aménité ajoutée à l'attrait du site pour les visiteurs. On qualifie d'écopâturage, une pratique qui s'intègre parfaitement aux attentes environnementales. La priorité est moins la valorisation économique (viande, produits laitiers) que le maintien des écosystèmes.

LA CÔTE SAINT-AMAND

Ces 80 ha de coteaux abritent des sources et sont remarquables par leur exposition sud-ouest : caractère méridional de certains milieux comme les pelouses sèches. D'anciennes cultures en terrasses ont contribué à façonner le paysage. Mais le recul agricole (vignes, cultures de fraises, et vergers anciens) a laissé la place aux buissons qui ferment milieux et paysage.

Depuis 2017, le troupeau ovin de race *Blanches du Massif Central*, de Pierre Audebert, est présent d'avril à fin octobre. Ces parcelles sont propriétés de la collectivité ou en convention d'usage avec le propriétaire. Le pâturage ovin est très favorable à la biodiversité : les brebis n'altèrent pas les différentes hauteurs de végétation. Le plan de pâturage limite la pression du troupeau entre 0,5 et 0,8 UGB/ha/an par rotation entre trois parcs (12 ha). Il faut éviter à la fois de sur- et sous-pâture : « En 2025, à partir d'avril, de 30 à 50 brebis étaient au pré, pour atteindre 86 animaux jusqu'à fin octobre, » explique Pierre.

Éleveur depuis 10 ans, Pierre est installé en EARL depuis 2020 aux Martres-sur-Morge (Puy-de-Dôme). Il est encore double actif car son exploitation ne lui permet pas d'en vivre, constituée de 75 ha dont 58 ha de prairie

permanente, 17 ha de culture et 140 brebis. Son troupeau pâture principalement sur Busset. les coteaux d'Abrest lui apportent 10 ha de surface complémentaire. Pierre vend ses colis de viande d'agneaux en direct et majoritairement sans intermédiaire ce qui lui permet de mieux valoriser par rapport à la filière longue.

LA BOIRE DES CARRÉS

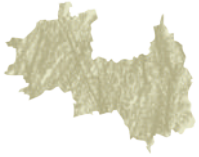
Les 190 ha sont principalement dans le DPF classé *Natura 2000*. La mosaïque de milieux présente une grande richesse faunistique (tortue cistude, castor, loutre, hérons) et floristique depuis la ripisylve à bois tendre jusqu'aux pelouses vivaces et sèches à orpins. En recul depuis 60 ans, le pastoralisme a cédé la place à l'extraction de sables et de graviers. Les terres alluvionnaires sont cultivées.

Depuis 2024, le troupeau ovin de race *Grivette x Île de France*, d'Eric Devernois est présent d'avril à fin octobre. Le plan de pâturage limite la pression du troupeau (0,6 UGB/ha) par rotation au sein de deux parcs fixes de 14 ha. Le plus grand est divisé en quatre sous-parcs mobiles : en avril 2025, 44 brebis étaient au pré (une fois les agneaux sevrés) pour atteindre 70-75 animaux jusqu'à fin octobre (agnelage en novembre). Ce plan de pâturage suit le rythme des agnelages, au printemps et à l'automne.

Eric fait remarquer : « Sur l'E.N.S, la flore est moins homogène. Elle contient des graminées appétentes et du trèfle incarnat, plante de fourrage. L'E.N.S est aussi une sécurité en cas de sécheresse pour réduire le chargement à l'hectare sur la ferme. Le troupeau pendant la période sèche a brouté la flore arbustive pour s'alimenter. »

Eric est installé depuis 2020 à Broût-Vernet en entreprise individuelle : 80 ha dont 50 ha de prairies, 30 ha de culture et 350 brebis. Il vend sa viande à la coopérative SICAREV : « ces dernières années, le prix finit par rattraper celui de la vente directe. »





CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE L'ALLIER - Daniel MAYERAU

LA PERCEPTION DE L'ENJEU

Dans le cadre de *Natura 2000*, Daniel Mayerau chargé de projets au CEN Allier veut partir des besoins des agriculteurs : « Comment faire selon vous ? Il existe des moyens à mobiliser, allons les chercher ensemble. Il n'y a pas d'un côté les sachants et de l'autre les ignorants. L'agréologie progressera par la pratique et en coopérant avec les scientifiques. L'agronome Marc Dufumier, lors d'un déplacement, résumait ainsi les trois leviers auprès des agriculteurs de l'Allier : rentabilité - baisse du stress - employabilité (enjeu de transmission) ».

Le CEN Allier s'intéresse en particulier aux écosystèmes messicoles et à l'agroforesterie. Ce sont des opérations telles que :

- la démarche *Bosquets du futur* (arbres intra parcellaires)
- les plantations de haies (mission Haies)
- la restauration de landes par le pastoralisme (au nord-ouest du département)

« Quelle perception a-t-on de l'embroussaillage et, par conséquent, du débroussaillage car ce sont des ressources fourragères, très complémentaires pour le troupeau, qui contribuent à entretenir la prairie ? » s'interroge

Daniel. « C'est vertueux : on réduit des usages mécaniques coûteux en temps, en carburant, émetteurs de G.E.S. Et on gagne en diversité biologique. »

S'INSTALLER DANS L'ALLIER

Daniel constate que trop peu de jeunes s'installent éleveurs. La raison principale en est la difficulté d'accès au foncier. « En effet, comment transmettre des fermes au capital souvent trop élevé pour que de jeunes agriculteurs puissent investir ? » interpelle Daniel.

ASSOCIATION TERRE DE LIENS

Terre de Liens (TDL) facilite la transmission en acquérant et en louant dans un objectif de maintien d'une agriculture paysanne...

Dans l'Allier, la ferme de Duprière à Venas est louée à un jeune éleveur en bovin lait. Pour accompagner le jeune fermier, TDL envisage de restructurer et diversifier l'activité dans l'objectif d'accueillir d'autres producteurs.

L'ACTION AGROECOLOGIQUE

PRAIRIE

Nombreuses sont les prairies encore trop souvent retournées et cultivées. Pour la PAC, une prairie est considérée permanente après 5 années révolues. Il est alors admis de pouvoir labourer et réensemencer. Le CEN Auvergne intervient en organisant la récolte de graines naturelles dans des prairies permanentes en collaboration avec le CBNMC. De plus, Pascal Carrère, expert Milieux Herbacés à l'INRAE, siège au sein du conseil scientifique du CEN.

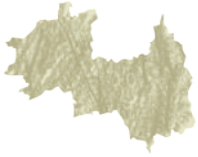
PÂTURER NATUREL

En tant que gestionnaire de plus de 1150 ha naturels, le CEN Allier noue des partenariats, en particulier avec des éleveuses et des éleveurs, pour l'entretien agro-pastoral de ces espaces. Daniel a pu se former au sein du programme *Paturajuste*. Ce réseau valorise les végétations naturelles en élevage. Il encourage le pâturage tout au long de l'année, sans se limiter à pâturer uniquement la pousse de l'herbe. « Sur l'espace naturel sensible de la côte Saint-Amand où intervient le CEN Allier. Lorsqu'il valorisera la flore plus ou moins ligneuse, dans la ration animale, » souligne Daniel. Dans leur ensemble, les éleveurs

sont encore réticents à adapter la conduite pastorale sur les bords d'Allier (francs-bords). Pourtant, depuis 10 ans, certains ont fait l'expérience de la qualité nutritive et de l'impact sanitaire positif.

PAYSANS DE NATURE

Par ailleurs, Daniel intervient aux côtés de Simon Millet, coordinateur de la *Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)*, dans l'association *Paysans de Nature*, à l'origine créée en Vendée. En 2023, des agriculteurs déjà impliqués avec la LPO Auvergne ou le CEN Allier, créent le *groupe du Bourbonnais*, l'un des tous premiers hors la côte Atlantique. Parmi les 10 fermes labellisées AB, l'un des précurseurs, Fabrice Landré, maraîcher de l'*écojardin des Grivauds* dans le bocage, vend sur le Grand Marché de Vichy. Les premières rencontres nationales se sont tenues dans le Haut Bocage à Maillet en 2025. Simon Millet témoigne : « A l'avenir, des fermes accessibles entre elles à pieds, pourraient s'auto-organiser pour favoriser la biodiversité agricole. »



SYNDICAT MIXTE DES MONTS DE LA MADELEINE – ARMELLE SICART-BONNEFOY & JANÉLY REJONY

Dans le massif des monts de la Madeleine, entre Côte roannaise et Montagne Bourbonnaise, le syndicat mixte compte 51 communes de la communauté du Pays d'Urfé-Saint-Pierre Laval et des communautés d'agglomération roannaise et vichyssoise.

En matière d'environnement et d'agriculture, le syndicat intervient sur zones humides, tourbières, prairies humides et forêts. Notamment, il aide à la remise en pâturage de parcelles abandonnées... Il a aussi accompagné le développement de la filière locale du chanvre avec l'association *Atout Chanvre* (huile, farine et biomatériau) : un complément de revenu pour des agriculteurs. En zone *Natura 2000*, il met en œuvre des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC). Enfin, ses *Rendez-vous annuels des Monts de la Madeleine* valorisent les patrimoines naturel, culturel et paysager.

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

MAINTIEN DES MILIEUX OUVERTS

En montagne, face au reboisement, les cultures et l'élevage ont reculé. Des espèces d'oiseaux inféodés à cette mosaïque d'habitats fermés/ouverts se sont raréfiées. Il y a 12 ans, le syndicat mixte, la fédération des chasseurs, des apiculteurs et le CBNMC, avaient mis en culture une semence spécialement adaptée. Armelle Sicart-Bonnefoy

analyse les résultats : « S'ils ont été positifs, le non-remplacement d'agriculteurs partis en retraite et le manque de moyens financiers sur les mesures agricoles ont mis un terme à l'opération. Aujourd'hui, on continue de perdre de l'avifaune, on constate la disparition massive d'insectes par manque de milieux ouverts. C'est pourquoi, on propose une action autour des cultures diversifiées en faveur des pollinisateurs et de la petite faune sauvage. »

Pâturage

Le pastoralisme préserve les espaces naturels communaux sur le plateau de la Verrerie (Saint-Nicolas-des-Biefs). Cyrille Michon, éleveur bovin et caprin à Saint-Clément, est en partenariat avec le syndicat depuis 8 ans : troupeau de bovins présent de juin à novembre - test avec différentes races - troupeaux mixtes lait et viande. Le lait, d'avantage riche et gras, est meilleur. Armelle constate : « l'effet sanitaire est très positif car consommer l'herbe mais aussi du fourrage dur comme la callune, le sorbier, les pousses de genêts et autres buissonnants, limite le parasitisme en nettoyant les panses naturellement... »

MARE ET MILIEUX HUMIDES

Quatre mares communales, étaient en très mauvais état : faible surface d'eau, envahissement généralisé

par les ronciers et fort développement des arbres sur les berges. Il fallait restaurer pour que les mares conservent de l'eau libre la plus grande partie de l'année. À l'automne 2018, une entreprise spécialisée a débroussaillé manuellement les berges, abattu des arbres envahissants ou entraînant un ombrage trop fort sur la mare et a recépé des noisetiers. La commune a curé les mares. Janély Rejony, chargée de mission Zones humides, alerte : « Souvent, on obtient une enveloppe financière pour restaurer mais ensuite les mares doivent être entretenues par les propriétaires ou les communes, ce qui n'est pas souvent le cas hélas. Une mare non entretenue se rebouche très rapidement ». Et l'évolution climatique est très défavorable. Beaucoup de sources tarissent régulièrement, voire disparaissent. Les mares sont de petits écosystèmes au faible volume d'eau très sensible à l'évaporation.

PLESSAGE

La haie plessée s'emploie pour mettre en défend des secteurs à préserver, pour favoriser des corridors écologiques, canaliser la fréquentation... ou est adaptée en sous-bois humide. Le syndicat met en œuvre ce travail du végétal vivant avec des agriculteurs, des particuliers ou des agents communaux, comme à Saint-Nicolas-des-Biefs, dans *l'espace naturel sensible des*

Hêtres tortueux. Fabienne Matchard, par ailleurs éleveuse de chevaux de race *Auvergne* à La Chapelle, encadre la formation pour acquérir le geste et s'entraîner à le pratiquer. Armelle déplore : « Encore trop d'agriculteurs manquent de temps de main d'œuvre pour conduire et entretenir une haie plessée. Et la PAC continue d'exclure la haie des surfaces aidées. Pourtant c'est économique, pas d'achat de piquets et de barbelés et on obtient une clôture infranchissable ! »

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRAIRIES HUMIDES

Pierre-Marie Le Hénaff du CBNMC a sensibilisé des éleveurs à l'intérêt de préserver une prairie humide. Éviter de drainer et conserver les fonds de vallon, réduire la pression du troupeau pour stocker l'eau et conserver les plantes favorables au pâturage. Jean-Luc Desbois, président du syndicat mixte : « Les parcelles agricoles (humides) de montagne prendront certainement de plus en plus d'importance pour les éleveurs du fait des sécheresses. Le syndicat et *Auvergne Estives* ont donc lancé une enquête pastorale pour réduire la friche agricole dans le massif. »



LA PERCEPTION DE L'ENJEU

Jérôme Villars a grandi à Saint-Didier-la-Forêt, entre forêt et agriculture, au contact des animaux domestiques ou sauvages : « J'y acquière la fibre écologique ». À son installation sur une ferme équine de 50 ha, il constate que la faune sauvage fréquente les haies plantées depuis 25 ans... Très diversifiées, elles atteignent 4-5 m de haut, le long de ses chemins. Avec son épouse, Jérôme veut maintenir ce paysage arboré et entretenir ce vaste espace pour l'agrément.

Sensible à l'environnement, le précédent propriétaire produisait du foin avec des engrais naturels à base d'algues. Également producteur de foin, Jérôme ne constate plus d'augmentation significative des rendements au fil des ans. Le phénomène s'accroît avec les aléas météorologiques. Il décide alors de produire du foin bio de meilleure qualité. Avec 40 ha de pré de fauche, plus ou moins vallonnés, parfois très humides (en bordure de ruisseau) et 10 ha pour faire pâturer les chevaux, il s'interroge sur la meilleure manière de gérer l'ensemble tout en conservant ce paysage bocager. De 2011 à 2015, il se tourne vers les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), *Biodiversité* et *Fauche tardive*. Il ne laboure plus : près souvent trop humides, sol peu portant. Il évite de remonter à la surface des

Ferme Équine - Jérôme Villars

graines non souhaitées de rumex, de chardons et de séneçon de Jacob qui est toxique pour le cheval. « Il vaut mieux le faucher avant sa floraison, ce qui réduit sa progression. Dans le foin, les tiges sèches sont repérées par l'animal qui ne les mange pas ! » souligne l'éleveur.

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

PLANTATION DE HAIES

Jérôme Villars, double-actif, est installé depuis 2009 : 46 ha en prairie permanente dont 35 ha fauchés et 15 ha pâturés - 10 chevaux en pension. Il est aussi entrepreneur de terrassement pour centres équestres. En proximité immédiate du RD907 qui mène à Lapalisse, Jérôme voulait sécuriser ses chevaux en clôturant ou en plantant une haie : « Le plan gouvernemental de relance en faveur de la haie est tombé à pic : il m'a permis d'engager 500 m de plantation de haies en 2024. »

La mission Haies a défini le besoin : haie de 3 à 6 m de haut à terme, avec noisetier, charme... qu'un pépiniériste est venu planter. Jérôme a préparé le sol, installé le film protecteur. Il a adopté un dispositif de double clôture protégeant les plants des daims et des chevreuils. Il prévoit de s'équiper notamment d'un petit broyeur dit « à marteaux » pour se fauilier entre clôtures et alignements. Et il a préservé des passages à faune...

Pour entretenir, il s'est équipé d'un lamier qui évite de déchiqeter ou d'écraser la haie comme le ferait une épaveuse. « Pour tout cet entretien sans oublier le broyage, en tant qu'entrepreneur de travaux, mes engins me facilitent la tâche. Et je rentabilise mieux mes investissements », explique Jérôme. Le bois coupé est récupéré pour être utilisé en bois de chauffage ; les résidus sont brûlés sur place. Je n'ai pas de possibilité de paillage, incompatible avec les chevaux ni de chauffage au bois sur la ferme équipée en géothermie.

En 2024, 10% des plantations ont été reprises en raison d'une pluviosité excessive. A contrario, depuis trois ans, les épisodes de sécheresse ont fait chuter les arbres. Certaines haies, parmi les plus anciennes, s'éclaircissent ; des trouées se créent. « Que faire pour restaurer ? Où et comment se former ? » s'interroge Jérôme.

Au cours de l'hiver 2025-2026, Jérôme réalise une nouvelle plantation épaulé par la mission

Haies : 140 arbres - 1 arbre tous les 10 m - 1,50 m entre l'alignement et chacune des clôtures.

PRODUCTION DE FOIN

Cette production spécifique est plus exigeante que pour les bovins. Jérôme pratique une fauche tardive en raison de l'humidité du sol (fin juin) : « Je récolte un volume d'environ 135 t/an. Je broie le regain à la fin de l'été, car ce foin est trop riche pour convenir à l'estomac des chevaux... Et je conserve quelques parcelles en repousse pour le pâturage d'hiver. » Cette production permet d'alimenter les chevaux en box (livraison en région parisienne) et au pré. Cette activité rentabilise les investissements réalisés sur l'exploitation malgré une baisse de rendement en raison des sécheresses et par son engagement agroécologique de renoncer aux engrais (minéraux ou organiques).

MIEUX APPRÉHENDER LE RÔLE BÉNÉFIQUE DES MILIEUX HUMIDES

Jérôme s'interroge sur la possibilité d'agrandir une mare, de déboucher des drains dans son pré. « Agrandir une mare si elle est en pente douce et peu profonde, la planter d'hélophytes, favorisera nombre d'espèces. Sans drains, un pré restera humide et vert pendant les canicules et conservera l'écosystème en bonne santé. C'est un atout aujourd'hui ! » rappelle Geoffrey Pacaud, gestionnaire des milieux aquatiques pour Vichy Communauté. Il est convenu d'une visite sur site.

ENERGIE RENOUVELABLE

Un toit à double pente couvrira la carrière et sera équipé de panneaux photovoltaïques. L'électricité sera injectée dans le réseau.

SYSTÈME D'IRRIGATION DU SABLE DE LA CARRIÈRE

Pour économiser l'eau, Jérôme a adopté un nouveau système par subirrigation qui s'est développé en France depuis 7-8 ans : un réseau de drains dans le sable, accompagné d'une membrane qui garde l'eau en partie basse, fait remonter l'humidité par capillarité. En cas de pluie, un trop plein évacue l'eau vers une mare. Lorsque le sable a besoin d'eau, une pompe réaligne un bac avec flotteur qui s'ajuste au niveau d'eau. La consommation est divisée par moitié et l'eau stockée suffit à irriguer la carrière toute l'année.





Activités de Pleine Nature - Christophe Auclair

Phytoépuration des eaux usées



LE PLAN D'EAU DE SAINT CLEMENT

Le pôle *Activités de pleine nature (APN)* de Vichy Communauté a élaboré un plan d'action afin de répondre aux enjeux environnementaux majeurs, tout en offrant un cadre agréable aux visiteurs, sur ce plan d'eau du Mayet-de-Montagne. Le projet s'est appuyé sur les écoles et les collèges, sur des étudiants du *BTS Tourisme* de l'*E.S Vichy*, sur l'*AAPPMA* de la Haute Besbre et les municipalités concernées... Ces partenariats ont favorisé l'adhésion des habitants, créant ainsi une dynamique collective autour de la préservation du site et de la gestion durable de ses ressources.

LA PERCEPTION DE L'ENJEU

Le Pôle APN décide d'aménager un parking en herbe avec des haies, ayant un impact écologique positif en matière de qualité de l'eau et de paysage. À l'origine, ce foncier est maîtrisé depuis 20 à 30 ans, soit environ 6 à 7 ha de prés en provenance d'une ancienne ferme acquise par le SIVOM de Buset et la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise. Ils ont été mis à disposition d'éleveurs ovin-bovin de la montagne. À ce jour, encore un éleveur est conventionné. « On a planté des haies alors que certains agriculteurs ne souhaitent pas conserver les leurs. Il y a encore beaucoup à faire en matière de sensibilisation

face aux enjeux de la biodiversité en agriculture, à commencer par la formation en lycée agricole. Elle ne tient pas suffisamment compte des bouleversements climatiques et de l'évolution des modèles économiques des exploitations. Pourtant, il existe des modes de production limitant l'impact : par exemple, une fauche tardive favorable à la flore comme à la faune, tout en limitant la production d'alimentation bovine fermentée qui va à l'encontre de cette biodiversité. Tout est une question d'équilibre, nos anciens l'avaient bien compris » souligne Christophe Auclair responsable Pôle APN.

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

PLANTATION DE HAIES

En janvier 2024, 650 m de haies sont plantés à proximité du plan d'eau. Laurence Vialard, technicienne de la mission Haies et Jean-Pierre Cadiou, salarié en mécénat de compétence chez Michelin (Clermont-Ferrand), ont défini quel était le besoin en espèces adaptées au terrain. Ces plantations, réalisées avec le collège *Jules-Verne* du Mayet-de-Montagne (180 élèves de la 6^e à la 3^e), vont restaurer les habitats naturels, améliorer la biodiversité locale et créer des corridors écologiques pour la faune. Ces haies contribuent à lutter contre l'érosion du sol et face



au changement climatique, fournissent des zones de fraîcheur ou réduisent les îlots de chaleur. Au printemps 2024, la LPO a réalisé un état initial ornithologique des haies. Christophe se réjouit du résultat : « Vichy Communauté a financé à hauteur de 1 000 € les 100 m de haie étagée. Le taux de reprise a été de 98% avec seulement 20 arbres non enracinés... C'était une année favorable car humide ». Actuellement, 300 m de nouvelles plantations sont à l'étude (verger et haies).

Le site est labellisé refuge LPO et un plan de gestion différenciée est mis en œuvre. Un suivi faunistique et floristique annuel est réalisé face à la hausse de la fréquentation et selon les actions de compensation mises en œuvre. Des animations sensibilisent régulièrement les plus jeunes aux enjeux environnementaux du site. Enfin, l'écopâturage a été envisagé mais se heurte à diverses problématiques non résolues à ce jour.



Mission Haies - Pierre BORDAGE & Laurence VIALARD

QUALITÉ DE L'EAU

« De la même manière que pour les espaces agricoles, on a repensé l'entretien du plan d'eau : favoriser le développement de plantes héliophytes, sauvegarder la ripisylve », prend le temps d'expliquer Christophe. « Cette végétation améliore la filtration naturelle de l'eau, renforce les berges et assainit l'écosystème. En collaboration avec la Fédération départementale de la pêche et l'association locale, des pêcheurs ont été invités à limiter l'amorçage qui surcharge en nutriments ».

Collégiens plantant
les haies
du parking



LA PERCEPTION DE L'ENJEU

La mission Haies existe depuis 1996 à l'initiative des collectivités locales, avec l'objectif principal de préserver et de reconstituer le bocage. Pierre Bordage, responsable de l'Antenne Auvergne, est catégorique : « Par essence, nos actions sont agroécologiques ! Sous l'angle de l'agriculture, la haie présente plusieurs avantages (brise-vent - ombrage - stabilisation des sols - biomasse). Et puis s'éviter de passer 1 mois à tailler sa haie au carré ce qui ne sert à rien... ». Autant de leviers qui motivent les agriculteurs face aux aléas climatiques.

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

PACTE-HAIE

À l'issue du plan de relance gouvernemental, en lien avec Symbiose Allier et la Fédération des chasseurs - la haie rend des services cynégétiques - 30 km sont plantés chez 53 agriculteurs en 2024. En moyenne, ce sont 7 à 8 km plantés par an chez 20 à 30 agriculteurs. La mission édite un guide et un support technique spécifique à la haie de chaque agriculteur. Les plants sont commandés auprès de deux pépinières : Lachaze à Laveix (Cantal) qui produit 300 000 plants champêtres bien adaptés et Pépinière des Ours à Saint-Menoux. Toutes les deux ont

la marque Végétal Local. Enfin, les agriculteurs sont accompagnés selon le dispositif suivant :

- démonstration de plantation à la livraison avec tout le monde
- toujours veiller à planter au meilleur endroit et selon la capacité d'entretien de l'agriculteur
- suivi année n+1 et année n+3 si la haie se trouve en difficulté
- haie déclarée à la PAC sous certaines conditions, les m² ne sont plus retirés de la surface aidée
- restauration de haie : un plan de gestion simplifié reprend trois typologies bocagères différentes, soumises au choix de l'agriculteur.

RESTAURATION DE HAIE ET BIOMASSE

Actuellement, une haie est restaurée principalement dans l'objectif de valoriser la biomasse selon un plan départemental de gestion du bocage. « Restaurer c'est avoir ou acquérir une vision agroforestière de sa haie, celle de son impact économique au sein de son exploitation agricole. Le bilan et le conseil pratique sont à la demande de l'agriculteur » détaille Pierre. Un projet de filière a été déposé auprès de l'ADEME pour développer la plaquette bois de chauffage et remobiliser les forestiers (à l'échelle de 15 ans pour pouvoir récolter).

LA PERCEPTION DE L'ENJEU

Jean-Noël Timal est apiculteur depuis l'âge de 16 ans. La majorité des apiculteurs étant des amateurs, c'est donc plutôt une activité de loisir (jusqu'à 800 000 ruches en France). « Un professionnel possède 100 à 150 ruches, le plus souvent en pluriactivité ; seuls 7% ont plus de 400 ruches. L'apiculture, c'est de l'agriculture vivrière, encore aujourd'hui. Quand on fait nos métiers, que l'on s'installe c'est forcément un projet de vie » précise Jean-Noël.

La filière apicole est très hétérogène ce qui ne favorise pas les échanges en réseau. « Avant la crise sanitaire du **COVID**, pas mal de rencontres existaient, qui se sont arrêtées. Elles ont été remplacées par des visioconférences, mais cela m'intéresse moins » déplore l'apiculteur.

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

DIVERSIFICATION EN PLAINE

Le changement climatique est bien là ! Année trop humide qui succède à des années de chaleur extrême... Depuis 5 ans, le rendement est divisé par 2 à 3 en moyenne. « avec parfois, des écarts de 2 t à 400 kg/an ! Encore 15 ans en arrière, la mortalité était moindre et les rendements plus réguliers. Le facteur des pesticides est à écarter car pas de cultures intensives en Montagne Bourbonnaise » fait remarquer Jean-Noël.

En montagne (ruches entre 500 et 1200 m)

Le dérèglement climatique apporte gelées tardives et très fortes chaleurs. La saison de production se concentre sur certaines périodes et se raccourcit. Dans le passé, c'était davantage une succession de floraison d'espèces différentes du printemps à l'été : prunelier, aubépine, acacias, ronce, châtaignier. Aujourd'hui, les floraisons sont rapprochées sur 1,5 mois maximum. Dans ces conditions, faire du miel

monofloral devient plus compliqué, ce qui réduit la différenciation avec l'offre amateur moins spécialisée de miel toutes fleurs.

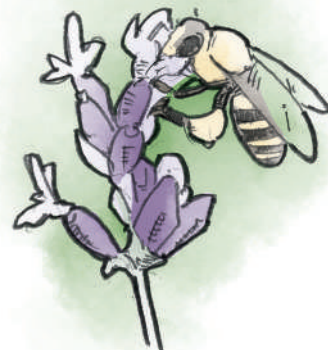
« Face à une chaleur excessive, les fleurs sèchent très vite en l'absence de rosée... Les essaims continuent de se développer mais la production de miel faiblit. Pourquoi les abeilles ne vont pas sur un acacia très fleuri malgré la sécheresse ? Parce que le taux d'humidité n'est pas suffisamment élevé pour que la fleur sécrète le nectar (évaporation de l'eau). » L'été, après la dernière récolte, c'est le désert alimentaire et il faut souvent nourrir les abeilles ! Avec moins de réserve de miel, on entre dans le cercle vicieux de devoir nourrir au sirop de glucose (à base de betterave ou de maïs...) pour permettre aux abeilles de survivre l'hiver jusqu'à la prochaine floraison. Les essaims souffrent aussi de l'excès de pluie : les reines réduisent leurs pontes, l'humidité est propice aux maladies du couvain...

En plaine

L'apiculture est moins impactée ce qui n'est pas intuitif ! De manière générale, la période d'activité est plus longue et garantit de meilleurs rendements. Les abeilles ne sortent plus dans le brouillard en montagne.

Face à la pluie, plus fréquente et froide en altitude, mettre des ruches en plaine serait

donc avantageux. En 2024, face à la météo catastrophique pour les essaims, Jean-Noël a réparti ses ruches entre montagne et plaine... Au Cheix-sur-Morge, il teste 10 ruches sur une culture de lavande et autres aromatiques, labellisée AB. Il récolte autant de miel que pour ses 75 ruches en montagne ! Analysé, le miel révèle finalement plus de 20 essences de fleurs différentes : une diversité florale plus importante qu'en Montagne Bourbonnaise. « Certes, mon rayon d'action s'étend jusqu'à 60 km de ma ferme ce qui n'améliore pas mon empreinte carbone. Chaque année, je véhiculais mes ruches dans un rayon de





SYMBIOSE ALLIER - Guillaume CELLIER

10 km » convient l'apiculteur. Par ailleurs, il se réjouit de l'intérêt qui existe chez ces agriculteurs en montagne ou en plaine, qui comprennent les bienfaits des abeilles et la nécessité de maintenir les conditions de leur développement.

COMMERCIALISATION

L'apiculteur vend uniquement en direct. La vente en gros entraîne une concurrence frontale : en 2024, le prix moyen du miel d'importation était de 3,37 €/kg. Il faudrait compenser en produisant beaucoup, ce n'est pas le choix de Jean-Noël qui récolte, transforme et vend artisanalement : « Ce sont plusieurs métiers à la fois, il faut aimer le faire. » Il vend principalement sa production sur 3 marchés locaux. Si l'offre en miel a augmenté ces dernières années, pour Jean-Noël, cela renforcerait l'image positive d'un miel local au bénéfice de tous : « Le consommateur recherche la qualité plutôt que la quantité. Le miel n'est pas un produit de grande consommation, en règle générale. C'est pourquoi je veux continuer de diversifier et de multiplier les ressources de nectar ».

L'association Symbiose Allier a été créée en 2015 par 11 membres fondateurs représentatifs des activités économiques du milieu rural dans l'Allier : Chambre d'agriculture, FNSEA, J.A, Coordination Rurale, Fédération départementale des chasseurs, Syndicat des forestiers privés, Syndicat des agriculteurs irrigants du Val d'Allier bourbonnais, Syndicat de la propriété privée rurale, Union bourbonnaise des exploitants

et des propriétaires d'étangs, Fédération départementale des coopératives et Syndicat des négociants en grains.

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

Pour faire face aux défis environnementaux, Symbiose Allier considère les activités économiques rurales comme partie prenante des écosystèmes.



L'association agit selon trois grands axes :

- enrichir les connaissances locales sur la biodiversité et déployer l'*Observatoire agricole de la biodiversité (OAB)* à l'échelle du département
- inciter et accompagner le développement des infrastructures agroécologiques
- communiquer auprès des institutions, des associations et des professionnels via l'organisation de journées techniques et de conférences en lien avec les actions menées par Symbiose.

Depuis 2021, Symbiose Allier travaille aux côtés de la mission Haies régionale et de la Fédération départementale des chasseurs de l'Allier pour accompagner les agriculteurs dans leurs projets de plantation de haie. L'association travaille en particulier au développement de filières de valorisation des produits de la haie bocagère.

« En 2020, pour ces actions, sa représentativité et sa vision du monde rural associée à l'environnement, Symbiose a été reconnue *Association de protection de l'environnement* » souligne Guillaume Cellier, coordinateur.



ALLIER BIO - Fabrice THÉVENOUX

Créée en 1995, l'association est membre de la **Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB)** et a pour objectifs :

- défense et promotion de l'agriculture biologique
- accompagnement technique
- structuration de filières (avec artisans et distributeurs adhérents)
- sensibilisation des agriculteurs conventionnels aux grands principes de l'agriculture biologique
- sensibilisation des élus locaux et accompagnement de la restauration collective vers le bio

Label AB dans l'Allier

Environ 380 fermes (8,5 %) sont certifiées, soit environ 5 % de la SAU bourbonnaise ce qui place le département au 11^e rang sur 14 à l'échelle régionale. Ce sont les productions végétales de petites superficies qui maintiennent la dynamique d'installation (maraichage, petits fruits, PPAM). Dans un contexte économique dégradé depuis 2022, les conversions bio ont considérablement diminué.

LA PERCEPTION DE L'ENJEU

Une production labellisée AB repose sur des fondamentaux de l'agroécologie : sol vivant, intrants d'origine naturelle, économies d'eau, rotations longues, communautés de plantes,

autonomie fourragère... Le réseau des agriculteurs biologiques a priorisé la question de l'eau :

1. Réponse aux besoins de consommation humaine et de santé
2. Abreuvement des troupeaux
3. Irrigation des cultures alimentaires
4. Irrigation des cultures pour nourrir les animaux

C'est en dépassant la seule approche technique, que certain-e-s pensent un projet agroécologique maîtrisant production, protection de l'environnement, transformation et valorisation sur un territoire volontairement restreint.

L'ACTION AGROÉCOLOGIQUE

MONTÉE EN COMPÉTENCE

Pour Fabrice Thévenoux : « Depuis très longtemps toutes productions confondues, les agriculteurs bio sont montés en compétences sur des sujets agroécologiques essentiels. »

Structuration et vie des sols - Limiter le travail du sol en surface (voire supprimer) et améliorer la fertilité : effluents organiques, rotation des cultures avec l'introduction de légumineuses et développement des engrais verts à l'aide de couverts intercultures.

Biodiversité - Sur la ferme maintenir les infrastructures agroécologiques, en premier lieu la haie, refuge de nombreux auxiliaires.

Gestion de l'eau - Les actions précédentes renforcent la capacité de rétention en eau des sols.

Elevage de ruminants - C'est le pilier du cahier des charges AB : le lien au sol et l'autonomie alimentaire des troupeaux. « De nombreuses fermes recherchent une autonomie fourragère quasi-totale, représentant une sécurité technique et économique » rappelle Fabrice.

Productions végétales - Depuis plusieurs années, des groupes techniques ont été animés par la fédération régionale à l'échelle auvergnate.

LIENS AVEC LES TERRITOIRES

Les fermes bio développent et intègrent particulièrement les circuits de proximité pour la commercialisation de leurs produits.

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Depuis 10 ans, des collectifs de maraichers travaillent sur les changements de pratiques pour s'adapter aux périodes de réveil végétatif de plus en plus précoces, associées à des épisodes de gel tardif. Ils font également face à des vagues de chaleur et de sécheresse, aussi bien l'été que l'hiver, qui peuvent anéantir les légumes en quelques heures. Quant aux éleveurs, ils apprennent à composer avec

une pousse de l'herbe au printemps et à l'automne sous de trop fortes chaleurs ; et avec la sécheresse accentuée en période estivale.

SMACC 2

« Comment s'adapter aux changements climatiques grâce à une approche systémique complexe ? » interroge Alexandre Barrier-Guillot, conseiller maraichage à la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique. Les maraichers bio auvergnats vise l'adaptation face aux changements climatiques en essayant d'y contribuer le moins possible. En 2024, le projet SMACC se déploie avec 80 fermes auvergnates. La réflexion est pilotée par deux GIEE et un groupe DEPHY. La priorité est donnée à l'eau, à la production de biomasse pour nourrir le sol et à la protection des cultures. Alexandre salue la dynamique engagée depuis 20 ans : « Avec le collectif de maraichers, le dossier a été rapidement déposé : à l'été 2023, des visioconférences réunissaient plus de 70 personnes en pleine saison ! Nos partenaires tels que l'INRAE, le CTIFL, le GRAB ou le Fibi se sont rapidement engagés. Cela est possible grâce au soutien de la Banque des Territoires. »

GLOSSAIRE

AAPMA : association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques, membre d'une fédération départementale

ADDEAR : association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural, membre de la FADEAR créée en 1984, avec la Confédération Paysanne.

Adventice : plante qui se trouve dans un agro-écosystème sans y avoir été intentionnellement installée.

Agriculture de conservation : définie par la FAO (Nations-Unies), selon 3 grands principes de fertilité des sols : couverture végétale permanente, perturbation minimale du sol, diversification des espèces cultivées.

AMAP : association pour le maintien d'une agriculture paysanne où des consommateurs commandent à l'avance en soutien aux producteurs.

Avifaune : ensemble des espèces d'oiseaux

Banque des territoires : depuis 2018, finance collectivités locales et entreprises publiques... Elle est issue de la caisse des dépôts et consignations, créée en 1816.

Biomasse : matière organique de toutes origines utilisable comme source d'énergie

Brouillard : dénomination du jeune bovin ou ovin jusqu'à son sevrage. Exporté en Europe (Italie, Espagne...) pour être engraisé.

CAPZER : calculateur des performances environnementales de l'exploitation incitant à progresser (Direction régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt).

CIVAM : créés vers 1960, les centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural regroupe 130 associations en France. Il s'adresse principalement aux agriculteurs.

CBNMC : conservatoire botanique national du Massif Central

CUMA : coopérative d'utilisation de matériel agricole (machines, main-d'œuvre,...) : un agriculteur sur 2 adhère à une CUMA. L'Allier en compte 260.

DEPHY : réseau de 2000 fermes pour la réduction de 50% des pesticides, issu du Grenelle de l'environnement (Plan Ecophyto).

DPF : domaine public fluvial de l'État (lit mineur du cours d'eau)

Engrais vert : en agriculture de conservation, interculture de légumineuses qui sera soit enfouie à l'état vert, soit utilisée comme paillis de la culture suivante. Améliore la structure du sol et sa fertilité.

FEADER : fonds européen agricole pour le développement rural géré en région, dans le cadre de la PAC.

Fermes d'Avenir : issu d'une ferme expérimentale en permaculture, réseau de 16 fermes agroécologiques qui lève des fonds participatifs et forme des porteurs de projets.

FNADT Massif Central : fonds d'aménagement et de développement du territoire de l'État

G.E.S : gaz à effet de serre

GIEE : groupement d'intérêt économique et environnemental, fondé par la loi d'Avenir de l'Agriculture de 2014. Sa reconnaissance par l'État apporte un soutien technique et financier à l'entraide entre agriculteurs.

Hélophyte : plante semi-aquatique aux racines ou rhizomes dans la vase, typiquement les marécages (menthe, cresson, joncs...).

Intrants : tout élément introduit dans une culture pour améliorer la production : engrais, pesticides, biocontrôle, produits vétérinaires, régulateurs de croissance, additifs d'irrigation...

J.A (Jeunes Agriculteurs) : depuis 1957, syndicats départementaux qui regroupent des agriculteurs de moins de 40 ans.

L'Atelier Paysan : depuis 2009, accompagne les agriculteurs-trices dans la conception et la fabrication de machines adaptées à une agroécologie paysanne.

Locavor : créée en 2014, communauté internet de consommateurs locaux avec des points de distribution voisins des producteurs.

MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques, aidées financièrement par la PAC.

Marque Végétal Local : créée en 2015 par l'Office français de la biodiversité s'applique aux plantes produites à partir d'espèces sauvages d'une région biogéographique d'origine.

Natura 2000 : réseau européen créé en 1992 pour la survie des espèces et la conservation des habitats, menacés par les activités humaines.

PAC 2023-2027 : politique agricole commune dont un plan stratégique national répartit les aides conditionnées de l'Europe.

PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales

Ripisylve : boisements en berge de cours d'eau, qui se régénèrent grâce aux crues (saule, peuplier, aulne...).

SAU : surface agricole utile (ou utilisée). Indice universel mesurant la surface de production au sein d'une exploitation : terres arables, prairies permanentes et cultures pérennes (verger, vigne, pépinières).

Scalpeur (scalpage) : outil à dents de travail du sol à une faible profondeur. Alternative au désherbage chimique.

Semences F1 : issues de l'hybridation entre 2 parents aux génomes homogènes (« beaux légumes »...). La génération suivante est de qualité nettement inférieure. Cela oblige le producteur à racheter les semences F1 s'il veut conserver ces caractères.

Variétés anciennes : sélectionnées au fil du temps par les producteurs : grande stabilité génétique.

SICABA : société coopérative d'intérêt collectif agricole de Bourbon-l'Archambault (1964-2024) qui a créé le premier label rouge de France.

SIVU - SIVOM : syndicat intercommunal à vocation unique - syndicat intercommunal à vocation multiple

UGB : Unité gros bétail : charge animale sur un élevage. Nombre d'UGB/ha : taux de chargement d'une surface pâturée.

Vache folle : encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), maladie dégénérative du système nerveux des bovins. Transmise par les farines animales. Contagieuse pour l'humain.

Woolfing : bénévolat itinérant dans les fermes en échange du gîte et le couvert, qui s'initie aux pratiques agricoles.



VICHYCOMMUNAUTÉ

9 Place Charles de Gaulle
CS 92956 - 03209 Vichy Cedex
Tél. : 04 70 96 57 00
accueil@vichy-communaute.fr
www.vichy-communaute.fr

Construit à partir de témoignages d'agriculteurs-trices du territoire et de celles et ceux qui les accompagnent, en lien avec la nature et l'agriculture, ce livret vous emmène sur les chemins de l'agroécologie...




**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*